



SOMMET DE
MONTRÉAL

2 0 0 2

Montréal, une ville en marche

2^E BILAN ET PERSPECTIVES D'AVENIR
JUN 2004 - ANNEXE 1

Projets des chantiers

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
-------------------	---

AXE 1 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE DE CRÉATION ET D'INNOVATION, OUVERTE SUR LE MONDE

1.1 CENTRE DE MONTRÉAL	7
1.1.1 Havre de Montréal.....	7
1.1.2 Quartier des spectacles	8
1.1.3 Projet Centre-ville.....	9
1.2 CULTURE, SAVOIR ET INNOVATION.....	10
1.2.1 Politique de développement culturel.....	10
1.2.2 Pôles culturels.....	11
1.2.3 Réseau des bibliothèques, diagnostic et plan de consolidation	12
1.2.4 Outils de développement	13
1.2.4.1 Incubateur culturel	13
1.2.4.2 Soutien statistique « Business case » culture	14
1.2.4.3 Ateliers - résidences d'artistes	15
1.2.5 Montréal, ville de savoir	16
1.3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL.....	17
1.3.1 Politique de développement économique local	17
1.4 INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES (TRANSPORT).....	18
1.4.1 Amélioration de la desserte de transport en commun aux extrémités de l'Île ...	18
1.4.1.1 Est de l'Île.....	18
1.4.1.2 Ouest de l'Île	19
1.4.2 Réseau de l'Ouest de l'Île	20
1.4.3 Accessibilité à l'aéroport de Dorval	21
1.4.4 Plan vélo - Route de ceinture de l'Île	22
1.4.5 Rue Notre-Dame	23
1.4.6 Plan de transport.....	24
1.4.7 Observatoire du CITM.....	25
1.5 RAYONNEMENT INTERNATIONAL	26
1.5.1 Cité universitaire internationale de Montréal	26
1.5.2 Centre de formation à distance.....	27
1.5.3 « Branding » de Montréal.....	28
1.6 RENFORCEMENT DES SECTEURS ÉCONOMIQUES	29
1.6.1 Bio-sciences.....	29
1.6.1.1 Bio-district de Montréal (bio-centre).....	29
1.6.1.2 Pôle de l'Ouest des sciences de la vie	30
1.6.2 Pôle bio-alimentaire	32
1.6.3 Plan d'action du secteur de la Mode.....	33
1.6.4 Complexe nano-sciences du Montréal métropolitain.....	35
1.6.5 Stratégie de développement économique	36

AXE 2 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.1	GESTION INTÉGRÉE DE L'ENVIRONNEMENT	38
2.1.1	Plan stratégique de développement durable	38
2.1.2	Centre d'excellence de l'eau	39
2.2	VISION INTÉGRÉE POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE	40
2.2.1	Plan d'urbanisme	40
2.2.2	Projets à haute valeur symbolique.....	41
2.2.2.1	Stationnement transformé en parc (parc Eugène-Lapierre).....	41
2.2.2.2	Mise en valeur du boulevard Saint-Laurent.....	42
2.2.3	Interventions structurantes (planification).....	43
2.2.3.1	Stratégie d'élimination des terrains non bâtis du centre-ville.....	43
2.2.3.2	Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie.....	44
2.2.3.3	Redéveloppement de la cour de triage d'Outremont.....	45
2.3	PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL	46
2.3.1	Grands parcs et plein air.....	46
2.3.1.1	Centre d'interprétation de la Pointe aux Prairies	46
2.3.1.2	Aménagement du Parc des Rapides	47
2.3.2	Plans intégrés	48
2.3.2.1	Réseau des grands parcs	48
2.3.2.2	Réseau bleu.....	50
2.3.3	Plan concerté de conservation de la montagne.....	51
2.4	PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE QUALITÉ	52
2.4.1	Réseau Patrimoine Montréal	52
2.4.2	Politique du patrimoine	53
2.4.3	Collaboration avec les grandes écoles	54

AXE 3 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE AGRÉABLE À VIVRE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

3.1	ENVIRONNEMENT URBAIN PAISIBLE ET SÉCURITAIRE	57
3.1.1	Politique de paix et de sécurité publique	57
3.1.2	Normalisation du service en sécurité incendie	58
3.1.3	Premier répondant	59
3.1.4	Communication intégrée - sécurité publique et civile	60
3.1.5	Augmenter la visibilité des différents intervenants.....	61
3.1.6	Programme communautaire en prévention	62
3.1.7	Campus Montréal - École nationale de police	63
3.1.8	Mécanisme de solution concertée entre les intervenants civils et publics pour la résolution rapide et efficace de problèmes	64
3.1.9	Création de tables de concertation en arrondissement; sécurité publique et civile	65
3.2	SPORTS ET LOISIRS (SERVICES DE PROXIMITÉ)	66
3.2.1	Plan directeur de développement des équipements de loisir	66
3.2.2	Politique du sport et du loisir et plan triennal 2004-2006.....	67
3.2.3	Politique et plan stratégique d'accueil d'événements de masse et internationaux.....	68
3.3	AMÉLIORATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'HABITATION	69
3.3.1	Solidarité 5000 logements et ses suites	69
3.3.2	Nouveaux outils pour améliorer l'habitat.....	71
3.3.2.1	Révision du code du logement.....	71
3.3.2.2	Fonds d'intervention - projet pilote, cas graves d'insalubrité	72
3.3.2.3	Redéploiement des programmes de rénovation.....	73
3.3.3	Nouveaux logements abordables	74
3.4	COMBATTRE LA PAUVRETÉ	75
3.4.1	Revitalisation urbaine intégrée.....	75
3.5	ÉQUITÉ, ACCESSIBILITÉ ET DIVERSITÉ	77
3.5.1	Relations interculturelles	77

3.5.1.1 Plans d'action locaux en relations interculturelles	77
3.5.1.2 Banques de candidatures	78
3.5.1.3. Centre de référence pour le soutien aux projets des organismes et des personnes membres de minorités visibles	79
3.5.1.4 Formation des employés et des partenaires à l'interculturalisme	80
3.5.2 Égalité hommes-femmes	81
3.5.2.1 Politique d'égalité hommes-femmes	81
3.5.3 Accessibilité universelle	83

AXE 4 : MONTRÉAL, MÉTROPOLE DÉMOCRATIQUE, ÉQUITABLE ET TRANSPARENTE

4.1 REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET MÉCANISMES DE CONSULTATION ET DE PARTICIPATION (DÉMOCRATIE)	86
4.1.1 Charte montréalaise des droits et responsabilités des citoyens	86
4.1.2 Politique de consultation et de participation publiques	87
4.1.3 Guides pratiques: participation à la consultation	88
4.1.4 Mécanisme de suivi externe pour l'amélioration des pratiques de consultation	89
4.1.5 Réflexion sur le cadre électoral (retiré du programme de travail)	90
4.1.6 Programme de sensibilisation au fonctionnement de la Ville pour les citoyens	91
4.1.7 Formation en matière de consultation pour les cadres et professionnels	92
4.2 SOUTIEN À LA VIE COMMUNAUTAIRE	93
4.2.1 Politique de développement social local	93
4.2.1.1 Soutien aux tables de concertation, aux projets locaux, outils	93

AXE 5 : MONTRÉAL, UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE AU SERVICE DES CITOYENS

5.1 GESTION RESPONSABLE, BASÉE SUR UN NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LES EMPLOYÉS	95
5.1.1 Formation à la résolution concertée et à la négociation basée sur les intérêts	95
5.1.2 Formation à la gestion des superviseurs de 1 ^{re} ligne et de leurs supérieurs	96
5.1.3 Comité conjoint de développement des compétences	97
5.1.4 Concilier vie au travail et hors travail	99
5.2 CADRE FINANCIER ADAPTÉ AUX BESOINS D'UNE MÉTROPOLE	100
5.2.1 Mesures d'amélioration de la performance	100
5.2.2 Aménagements pour réduire la pression sur le budget	102
5.2.3 Suivi du rapport Bernard (transport en commun)	104
5.2.4 Obtenir de Québec des compensations équitables et de nouvelles sources de revenus	105
5.2.5 Réduction des charges fiscales des contribuables du secteur non résidentiel et poursuite de l'harmonisation de la fiscalité	106
5.2.6 Obtenir de nouveaux ratios pour les programmes à frais partagés (Québec-Montréal-Canada)	107
5.2.7 Audit des équipements informatiques et « Ville branchée »	108

Bilan 2002-2004 des projets résultant du Sommet de Montréal du 6 juin 2002

Ce document est une annexe du bilan 2002-2004 du Sommet de Montréal. Il présente l'état d'avancement au 30 avril 2004 des projets issus des consensus identifiés par l'ensemble des partenaires le 6 juin 2002.

Les projets sélectionnés se répartissent à l'intérieur des 5 grands axes de développement qui eux découlent directement de l'ensemble des priorités des sommets d'arrondissement et des sommets sectoriels. Ces grands axes de priorités sont :

Axe I - Montréal, métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la culture, au savoir, à l'innovation, au développement économique, aux infrastructures stratégiques de transport, au rayonnement international et au renforcement des secteurs économiques.

Axe II - Montréal, métropole de développement durable

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la gestion intégrée de l'environnement, à la vision intégrée pour un développement urbain durable, à la protection et mise en valeur du patrimoine naturel, à la protection et mise en valeur du patrimoine et au développement d'une approche d'aménagement urbain de qualité.

Axe III - Montréal, métropole agréable à vivre, solidaire et inclusive

Cet axe de développement regroupe des projets liés à l'environnement urbain paisible et sécuritaire, aux sports et loisirs, à l'amélioration et au développement de l'habitation, au combat contre la pauvreté, à l'équité, à l'accessibilité et à la diversité.

Axe IV- Montréal, métropole démocratique, équitable et transparente

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la représentation des citoyens, aux mécanismes de consultation et de participation (démocratie) et au soutien à la vie de la communauté.

Axe V – Montréal, une administration performante au service de ces citoyens

Cet axe de développement regroupe des projets liés à la gestion responsable basée sur un partenariat avec les employés et au cadre financier à adapter aux besoins de la métropole.

Perspectives 2004 et suivantes

Les sommes indiquées pour 2004 sont celles qui ont été accordées aux services dans le cadre du budget des projets du Sommet de Montréal. En ce qui concerne les contributions des partenaires, elles sont tantôt confirmées, tantôt en attente de confirmation.

AXE I

MONTRÉAL, MÉTROPOLE DE CRÉATION ET D'INNOVATION, OUVERTE SUR LE MONDE

Réaliser un plan directeur du Havre et proposer une structure de mise en œuvre et de financement. Le défi est d'harmoniser les intérêts publics et privés autour d'un plan d'intervention mobilisateur et rassembleur.

Horizon

2004 - pour le travail de planification - perspectives, de moyen et long termes pour les travaux d'aménagement urbain

Résultats

<p>2003 Réalisé : Plan de travail approuvé par le CA. Quinze groupes ont travaillé sur des enjeux d'aménagement spécifiques. Concertation structurée des acteurs intéressés par le développement du Havre : charrettes et autres travaux inter-groupes de travail.</p>	<p>2004 Avril : Dépôt du rapport sur la planification générale du Havre, plan de mise en œuvre établissant les coûts et les partenariats financiers. Début du travail sur la planification particulière (élargissement progressif du groupe des acteurs intéressés).</p>	<p>2005-2007 Réalisation des premiers éléments d'aménagement visant le redéveloppement du secteur. Sont actuellement ciblées : <ul style="list-style-type: none"> • l'autoroute Bonaventure • la congestion de la circulation Vieux-Montréal/Vieux-Port. </p>
---	--	--

Coûts

<p>2003 1 000 000 \$ 300 000 \$ Canada 300 000 \$ Québec 400 000 \$ Montréal (services) Des études ont aussi été financées par des partenaires.</p>	<p>2004 860 000 \$ 300 000 \$ Canada 300 000 \$ Québec 260 000 \$ Montréal Des études seront aussi financées par des partenaires</p>	<p>2005-2007 À déterminer</p>
---	--	--

Partenaires

Interne(s) : La Ville, ses services et sociétés paramunicipales, ainsi que les trois arrondissements concernés.

Externe(s) : Travaillent présentement au sein du CA ou dans les groupes de travail : ministères et agences du gouvernement du Québec, dont le ministère des Transports du Québec et Loto-Québec, les sociétés fédérales, le CN et le CP.

Leadership

Le conseil d'administration de la Société du Havre.

Arrondissement(s)

Ville-Marie, Sud-Ouest et Verdun sont représentés au Conseil d'administration.

Note : En plus de son travail de planification, la Société effectue couramment un travail de sensibilisation auprès de parties potentiellement intéressées (une centaine déjà rencontrées) et joue un rôle d'aviseur sur de grands dossiers à la demande de l'Administration.

Partenariat mis en place pour le Quartier des spectacles dans le secteur Est du centre-ville pour définir une vision concertée du développement, un plan de mise en œuvre et une stratégie globale de promotion desservant l'ensemble des partenaires et créant une nouvelle richesse.

Horizon

2007, par la suite, plans successifs de 5 ans

Résultats

<p>2003 Orientations acceptées par les partenaires. Création de l'OSBL « Partenariat du Quartier des spectacles » Fonctionnement régulier du conseil d'administration (21 membres) et du CE Adoption d'une vision concertée.</p>	<p>2004 Mise en plan de la vision de développement. Annonce publique de la vision et tournée de concertation et d'adhésion. Plan de communication et « branding ». Projet pilote pour un plan lumière. Recommandations quant à l'affichage et à la signalisation. Projet pilote pour réduire l'affichage sauvage (avec P.R.U.) Premières réalisations : Place des Festivals... Amorce de démarchage auprès des autres paliers de gouvernements.</p>	<p>2005 Plan lumière, nouvel affichage et signalisation réalisés. Divers événements du Partenariat réalisés, de même que diverses interventions. De nouveaux outils de réalisation sont mis en place et les contributions des autres paliers de gouvernements et du privé sont intégrées à la mise en œuvre de la vision. 2007 Après une première étape d'implantation de quatre ans, le Quartier des spectacles a une personnalité internationale et est un moteur touristique et culturel, grâce aux interventions privées et publiques.</p>
--	--	---

Coûts

<p>2003 433 000 \$ 233 000 \$ Québec 150 000 \$ Ville 50 000 \$ Arrond. Ville-Marie PTI : 3 M\$</p>	<p>2004 Québec - à confirmer Canada - à confirmer 550 000 \$ Ville (dont 100,0 \$ service) PTI : 4 M\$</p>	<p>2005 Fonds de développement du Quartier des spectacles mis en opération PTI (2003-2005): 10,5 M\$ Plus contributions privées et publiques à déterminer</p>
--	--	---

Partenaires

Interne(s) : Arrondissement Ville-Marie, Service du développement économique et développement urbain et Service du développement culturel

Externe(s) : Les membres de l'OSBL, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL)

Leadership

Actuellement assumé par la Ville, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Transfert au partenariat du Quartier des spectacles au cours de l'année 2004.

Arrondissement

Ville-Marie participe financièrement au projet et est membre du Partenariat

Élaborer, en partenariat avec les acteurs principaux de la vie au centre-ville, un programme d'actions communes et un mode de gestion urbaine qui lui sera propre.

Horizon

**2003, programme de développement du centre;
par la suite, mise en œuvre**

Résultats

2003	2004
Soutien au colloque «Les villes au Canada» de l'institut d'études canadiennes de l'U. McGill : séminaires sur le Quartier des spectacles et l'axe Peel Étude sur le square Dorchester : embellissement	Élaboration et mise en œuvre des actions convenues, notamment sur le square Dorchester avec la participation des riverains, dans la mesure où l'intérêt suscité est suffisant de la part des riverains.

Coûts

2003
Montage financier à définir avec les partenaires. Ville: 49 950 \$ (pour l'ensemble des actions 2003 de ce projet).

Partenaires

Interne(s) : Service de la Mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Externe(s) : Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tourisme Montréal, Destination centre-ville et les riverains du square Dorchester

Leadership

Au départ : la Ville de Montréal, Service de la Mise en valeur du territoire et du patrimoine. Les riverains du square Dorchester partageraient le leadership sur la mise en valeur du lieu, conjointement avec l'arrondissement, en ce qui concerne le projet relatif au square Dorchester. Pour ce qui est d'autres projets à venir, les modes de concertation définis permettront de dégager les responsabilités de chacun.

Arrondissement

Ville-Marie sera appelé à participer activement aux projets.

Élaboration d'une politique municipale de développement culturel

Horizon
2004 (adoption de la politique)

Résultats

2003	2004	2005
Travaux du groupe-conseil formé de partenaires externes.	Finaliser la rédaction de la politique de développement culturel.	Dépôt et adoption du plan de développement culturel.
Énoncé de politique culturelle publié.	Consultation publique sur le projet de politique de développement culturel.	
Fin des travaux du groupe-conseil.	Adoption par le conseil municipal de la première politique de développement culturel de la Ville de Montréal.	
Début des travaux de rédaction de la politique de développement culturel.	Amorce du plan de développement culturel.	
	Mise en œuvre de la politique.	

Coûts

2002-2003	2004
141 000 \$ Ville	63 000 \$ Ville

Partenaires

Le groupe-conseil et des organismes ciblés ont été consultés lors de l'élaboration de l'énoncé.

Leadership

Pour la phase 1 (Énoncé de politique culturelle – 2003) : Mixte : Ville de Montréal, Service de développement culturel et qualité du milieu de vie, et le groupe-conseil formé de personnes externes de la Ville.

Pour la phase 2 (Projet de politique culturelle 2003-2004) : Ville de Montréal, Service de développement culturel et qualité du milieu de vie.

Arrondissement(s)

En liaison tout au long de la démarche.

Identifier, reconnaître et mettre en valeur plusieurs pôles culturels

**Horizon
2004**

Résultats

<p>2003 Document d'orientation suite à une journée d'études avec 5 experts</p>	<p>2004 Identification des valeurs constitutives d'un pôle culturel incluant : définition de la méthodologie, spatialisation, caractérisation, modélisation, propositions de reconnaissance de pôles et dépôt d'un plan stratégique d'intervention.</p>
---	--

Coûts

<p>2003 14 400 \$ Ville</p>	<p>2004 43 000 \$ Ville</p>
--	--

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements concernés.

Externe(s) : Les organismes culturels des secteurs étudiés, INRS-urbanisation, Tourisme Montréal, MCCQ, SDM, Culture Montréal, Groupe Culture et Ville, Atelier Urban Soland, Provencher Roy Architectes

Leadership

Ville de Montréal : Service de développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

Arrondissement(s)

Mis à contribution selon les secteurs étudiés.

Note

Proposer la reconnaissance et la mise en valeur de pôles culturels, dont ceux que le Sommet a identifiés nommément à titre d'exemples possibles : boulevard Saint-Laurent, Quartier des spectacles, Cité des arts du cirque, Pôle des rapides. Le lien sera assuré avec les autres projets touchant certains secteurs et le plan d'urbanisme.

Le réseau des bibliothèques est le premier outil d'une ville qui mise sur la culture pour se développer. Le plan de consolidation est essentiel pour orienter les nouveaux investissements à consentir; son premier élément est un diagnostic.

Horizon

2004 (fin de la planification)

2014 (fin de la mise en œuvre)

Résultats

2003	2004	2005-2014
Diagnostic sur l'état actuel du réseau des bibliothèques municipales : terminé.	1. Plan de consolidation à partir d'une lecture partagée MCCQ-Ville du diagnostic 2. Montage financier négocié avec MCCQ 3. Première phase de mise en œuvre, secteurs problématiques	Poursuite du plan de consolidation par phases, de 2004 à 2014 Hypothèse : signature de 27 contrats d'objectifs et de moyens corporatif/arrondissement, pour mise en œuvre et atteinte des objectifs du plan.

Coûts

2003-2004

Diagnostic : 200 000 \$ à parts égales Québec/Montréal

Plan de consolidation : Financement Ville et Québec – à confirmer

Partenaires

Interne(s) : les arrondissements, le Service des finances, le Service des services administratifs, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Externe(s) : le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec, le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) et le ministère de l'Éducation (MEQ)

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Tous participent à la démarche.

**** Ce projet a été annulé en 2004 ****

**Horizon
2004**

Résultats

2003	2004
Remis à 2004	Annulé

Coûts

2003	2004
n/a	

Partenaires

Leadership

Arrondissement(s)

1.2 Culture, savoir, innovation
1.2.4 Outils de développement
1.2.4.2 Soutien statistique « Business case » culture

*** Ce projet commence en 2004 ***

*Son objectif est d'établir la somme des dépenses faites par la Ville en culture et de mesurer leurs effets sur l'économie. Le contrat de Ville prévoit un financement paritaire. ****

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Reportés à 2004	« Business case » de la culture, document de référence et de promotion, qui mesurera l'apport de la culture au PIB montréalais ainsi qu'à la qualité de vie.

Coûts

2004 150 000 \$ et plus 45 000 \$ Ville 105 000 \$ et plus Partenaires – à confirmer
--

Partenaires

Montréal International, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (autres partenaires à confirmer)

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

La contribution de chaque arrondissement dans l'offre culturelle globale sera mise en valeur.

Ateliers-résidences d’artistes

Horizon

2004

La mise en place se fera sur plusieurs années

Résultats

2003	2004
Bilan réglementaire réalisé. Répertoire et cartographie des ateliers d’artistes sur le territoire : réalisé.	Étude sur les mesures de soutien, les scénarios de gestion et les incitatifs à l’implantation des lieux de création à Montréal.

Coûts

2003	2004
Budget interne.	49 000 \$ 9 000 \$ Ville 40 000 \$ MCCQ (Québec)

Partenaires

Interne(s) : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Externe(s) : Le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

Arrondissement(s)

Les arrondissements centraux de Ville-Marie, du Plateau Mont-Royal, du Sud-Ouest et de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve sont les plus concernés puisque la grande majorité des artistes s’y concentre.

Établir les rôles respectifs de la Ville, des institutions du milieu métropolitain et de la société civile dans l'économie du savoir

**Horizon
2004**

Résultats

2003	2004
Production du rapport "Montréal, ville de savoir" sur la base de consultations sur les forces et les faiblesses de Montréal, d'interviews de 100 jeunes montréalais travaillant dans un des domaines du savoir, ici et à l'étranger, et d'analyses comparatives sur les villes de savoir de calibre mondial.	Colloque le 26 février (Conseil régional de développement de l'île de Montréal). Réflexion et pistes d'action sur la mise en œuvre du rapport et le concept de ville apprenante. Accent sur une mise en œuvre au niveau des quartiers.

Coûts

2003	2004
100 000 \$	145 000 \$
50 000 \$ Ville	85 000 \$ Ville
25 000 \$ Montréal International	60 000 \$ CRDÎM
25 000 \$ Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM)	

Partenaires

Interne(s) : Service du Développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

Externe(s) : Montréal International, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM). Ont été consultés : Table des recteurs, Table des DG des commissions scolaires, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Arrondissement(s)

À voir, selon les recommandations à venir.

1.3 Développement économique local
1.3.1 Politique de développement économique local

Soutenir les arrondissements dans la formulation d'un plan d'action local en développement économique et recueillir la contribution des arrondissements à la formulation du plan de développement économique de la Ville.

Horizon
2004

Résultats

2003 Re-ciblage de la démarche suite à l'adoption de la loi 134 Le chantier a alors décidé d'appuyer le projet formulé en en-tête.	2004 Réaliser les deux objectifs ci-haut mentionnés par un support à l'organisation dans chaque arrondissement d'une demi-journée d'échanges, en vue de dégager un consensus sur les forces, faiblesses et enjeux locaux et sur les priorités de la stratégie de développement économique de la Ville.
---	--

Coûts

2004 49 000\$ Ville

Partenaires

Interne(s) : Tous les arrondissements

Externe(s) : Des rencontres ont eu lieu avec des représentants des CLD, des CEDEC, des SDC et autres mandataires de la Ville.

Leadership

Service de la Mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Arrondissement

Tous sont appelés à participer.

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)
1.4.1 Amélioration de la desserte de transport
en commun aux extrémités de l'Île
1.4.1.1 Est de l'Île

Améliorer la desserte des pôles d'emploi de l'Est par transport en commun

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Septembre : Nouvelle desserte entre la station de métro Radisson et le parc d'affaires Anjou et Rivière-des-Prairies. Décembre : Rapport d'évaluation sur les impacts de la réduction du temps de fréquence de 30 minutes à 20 minutes d'intervalle.	Sur approbation du projet et des coûts par l'Administration municipale et la STM, offre de service de transport en commun révisée pour Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles qui permettra une réduction des temps de déplacement.

Coûts

2003	2004
10 000 \$ Ville	2,5 M\$ Montant estimé du projet, doit faire l'objet d'une approbation de l'Administration municipale et de la Société de transport de Montréal (STM).

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements concernés

Leadership

Société de transport de Montréal (STM)

Arrondissement

Aucune responsabilité directe

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)
1.4.1 Amélioration de la desserte de transport
en commun aux extrémités de l'Île
1.4.1.2 Ouest de l'Île

Améliorer la desserte des pôles d'emploi de l'Ouest par transport en commun

Horizon
2004

Résultats

<p>2003</p> <p>Décembre : Rapport d'évaluation sur les impacts de la réduction du temps de fréquence de 30 minutes à 20 minutes d'intervalle.</p>	<p>2004</p> <p>Aménagement d'un nouveau pattern de circulation favorisant une circulation plus rapide des autobus aux abords du terminus.</p> <p>Juin : Dépôt auprès de l'Administration municipale et à la Société de transport de Montréal (STM), d'un projet de révision de l'optimisation de la desserte de transport en commun dans l'Ouest de l'Île.</p>
--	---

Coûts

<p>2003</p> <p>Aucun</p>	<p>2004</p> <p>250 000 \$</p>
---------------------------------	--------------------------------------

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements concernés

Externe(s) : Société de Transport de Montréal (STM)

Leadership

Société de Transport de Montréal (STM)

Arrondissement

Aucune responsabilité directe.

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)

1.4.2 Réseau de l'Ouest de l'Île

Le réseau de transport de l'ouest de l'Île comporte plusieurs déficiences. Le plan d'action résultant de cette étude identifiera les projets prioritaires et les investissements nécessaires.

Horizon **2004**

Résultats

2004 – octobre

Recommandations à l'Administration des scénarios d'interventions prioritaires et d'investissements dans le réseau de transport dans l'Ouest et proposition d'un plan d'action.

Coûts

2004

240 000 \$

120 000 \$ Ville

120 000 \$ MTQ

Partenaires

Interne(s) : Principalement six arrondissements de l'Ouest de l'Île de Montréal (L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue, Pierrefonds—Senneville, Kirkland, Beaconsfield—Baie-d'Urfé, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro et Société de transport de l'Île de Montréal.

Externe(s) : Ministère des Transports du Québec (MTQ).

Leadership

Ville de Montréal : Service de la gestion des infrastructures et de l'environnement

Arrondissement(s)

Participent à l'identification des critères de choix de priorisation

Mise en œuvre des éléments relevant de leur juridiction

Baie-d'Urfé—Beaconsfield, L'Île-Bizard—Ste-Geneviève—Ste-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Pierrefonds—Senneville, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux et Roxboro

Note

Cette étape contribuera au contenu du plan de transport (projet 1.4.6)

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)

1.4.3 Accessibilité à l'aéroport de Dorval

Le lien entre l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau et le centre-ville est de toute première importance pour l'économie de Montréal, comme l'a rappelé le Sommet; l'accès à l'aéroport intégrerait un volet routier ainsi qu'une desserte ferroviaire intercités et une navette reliant le centre-ville.

Horizon

2008

Résultats

2003	2004	2008
Cadre de fonctionnement avec les partenaires externes et internes à l'Administration municipale. Identification des besoins et des scénarios d'intervention.	Études permettant d'identifier le plan d'aménagement optimal des accès à l'aéroport. Étude d'impact sur l'environnement. Audience publique sur l'environnement.	Accès à l'aéroport, travaux complétés.

Coûts

2003	2004	2008
	Entente MTQ/Ville en cours de révision 300 000 \$ PTI (Financement conjoint Ville, ministère des Transports du Québec (MTQ) et ADM).	À déterminer suivant les résultats produits par les études et les décisions de l'Administration municipale.

Partenaires

Interne(s) : Principalement l'arrondissement Dorval, ceux en périphérie ainsi que des services corporatifs et Société de transport de Montréal

Externe(s) : Ministère des Transports du Québec, Agence métropolitaine de transport, Aéroports de Montréal et Via Rail

Leadership

Conjointement ministère des Transports du Québec (MTQ)/Ville de Montréal et Service des infrastructures et de l'environnement

Arrondissement(s)

Participent aux études et aux suivis du projet.

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)
1.4.4 Plan vélo – Route de ceinture de l'Île

Compléter l'itinéraire cyclable entourant l'Île de Montréal; la voie cyclable de ceinture couvre actuellement 84 kilomètres; 35 kilomètres sont ajoutés pour boucler la boucle.

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Dépôt de l'étude du tracé et des plans et devis	Implantation par les arrondissements des mesures retenues Étude de nouvelles voies d'accès au centre-ville

Coûts

2003	2004
600 000 \$ Ville de Montreal 150 000 \$ budget de démarrage 450 000 \$ P.T.I.	45 000 \$ Ville pour l'étude d'accessibilité des cyclistes au centre-ville

Partenaires

Interne(s) : les arrondissements Dorval—L'Île-Dorval, Beaconsfield—Baie-d'Urfé, Île-Bizard—Sainte-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue, Pierrefonds—Senneville et Dollard-Des Ormeaux—Roxboro).

Externe(s) : Vélo Québec

Leadership

Ville de Montréal : Service des infrastructures et de l'environnement

Arrondissement(s)

Participent au projet, assureront l'entretien et l'aménagement.

Principalement Dorval—L'Île Dorval, Pointe-Claire, Beaconsfield—Baie-d'Urfé, Île-Bizard—Ste-Geneviève—Ste-Anne-de-Bellevue, Kirkland, Pierrefonds—Senneville, Dollard-Des Ormeaux—Roxboro, Ville-Marie et Plateau Mont-Royal

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)

1.4.5 Rue Notre-Dame

La modernisation de la rue Notre-Dame à l'Est de l'avenue De Lorimier constitue une priorité pour de nombreux intervenants. Le Sommet l'a identifié comme un enjeu majeur du développement de l'Est de Montréal.

Horizon

Fin des travaux en fonction de l'échéancier de réalisation (actuellement en révision).
(Période de réalisation : 6 ans)

Résultats

2004 Selon l'échéancier du MTQ, travaux dans l'axe de l'avenue Souigny entre la rue Dickson et l'autoroute 25.	2005 Selon l'échéancier du MTQ, début des travaux du secteur Ste-Marie et prolongement du boulevard l'Assomption.	2006-2007 Selon l'échéancier du MTQ, poursuite des travaux dans le secteur Ste-Marie, début des travaux dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve, fin des travaux de prolongement du boulevard de l'Assomption.
2008-2009 Selon l'échéancier du MTQ, fin des travaux dans le secteur Ste-Marie, poursuite des travaux dans le secteur Hochelaga-Maisonneuve, début des travaux dans le secteur Souigny, entre la rue Dickson et la rue Notre-Dame.	2010 Selon l'échéancier du MTQ, fin des travaux et mise en service.	

Coûts

Coûts de réalisation annoncés (en révision pour MTQ) : 263 M\$ MTQ plus 15 M\$ Ville de Montréal

Partenaires

Interne(s) : Arrondissements Ville-Marie et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Service des infrastructures et de l'environnement, Service de la qualité et du développement du milieu de vie, Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Direction des immeubles, Service des affaires corporatives, Direction des communications et des relations avec les citoyens, Service de police de la Ville de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal.

Externe(s) : Ministère des Transports du Québec (MTQ), Société de transport de Montréal (STM), Port de Montréal, Canadien Pacifique, Canadien National, Agence Métropolitaine de transport (AMT), Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), entreprises limitrophes, divers groupes d'intervenants du milieu.

Leadership

Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Arrondissement(s)

Participent à la définition du projet

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)

1.4.6 Plan de transport

L'élaboration du Plan de transport se fait en deux étapes. D'abord un éclairage général sur ce qui se fait ailleurs, un diagnostic de l'état actuel, un inventaire des interrogations fondamentales et la méthodologie. En 2004, confection du plan proprement dit.

Horizon

2005

Résultats

2003	2004	2005
Indication des éléments requis pour la confection d'un Plan de transport municipal permettant, entre autres d'identifier les besoins de transport des Montréalais et d'établir la démarche de planification pour satisfaire tout autant les besoins de la ville-centre que ceux de la périphérie.	Après approbation par le comité exécutif, élaboration du Plan de transport de la Ville	Élaboration du plan de transport (septembre 2005)

Coûts

2003	2004
91 700 \$ Ville	300 000 \$ Ville 1,45 M\$ en attente d'approbation pour l'ensemble du projet

Partenaires

Interne(s) : Le Service des infrastructures et de l'environnement, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, la Société de transport de Montréal, le Service des finances, le Service de la police de la Ville de Montréal (SPVM) ainsi que tous les arrondissements.

Externe(s) : Ministère des Transports du Québec (MTQ), Agence métropolitaine de transport (AMT), Communauté métropolitaine de transport (CMM), Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL), Délégation transport du Sommet, Aéroport de Montréal (ADM), Canadien Pacifique (CP), Canadien National (CN), Administration portuaire de Montréal (APM), Vélo-Québec, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, Comité interrégional de transport des marchandises (CITM), secteur universitaire, etc.

Leadership

Ville de Montréal : Service des infrastructures et de l'environnement

Arrondissement(s)

Tous

1.4 Infrastructures stratégiques (transport)
1.4.7 Observatoire du CITM

Le Comité interrégional de transport des marchandises (CITM), est une composante du Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM) qui a pour mission de surveiller les tendances en matière de transport des marchandises en milieu urbain dans le but d'émettre des recommandations permettant d'optimiser cette activité. Afin de faciliter la réalisation de travaux sous leur responsabilité, la Ville de Montréal a convenu de leur attribuer une subvention pour 2003.

Horizon
2003

Résultat

2003

Réalisé : Subvention de 50 000 \$ accordée au CITM

Coût

2004

45 000 \$ Ville

Partenaires

Interne(s) : Principalement le Service des infrastructures et de l'environnement.

Externe(s) : Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM).

Leadership

Conseil régional de développement de l'Île de Montréal.

Arrondissement(s)

Aucune responsabilité directe.

1.5 Rayonnement international
1.5.1 Cité universitaire internationale de Montréal

La Cité universitaire internationale de Montréal est un projet des établissements d'enseignement supérieurs de Montréal. Il s'agit d'offrir un milieu d'accueil complet aux étudiants venant d'autres villes canadiennes et de l'extérieur du pays.

Horizon

2004 : Études et financement

2007 : Fin de la construction

Résultats

2003 Étude de préfaisabilité réalisée et modifiée	2004 Démarches de financement et étude de faisabilité	2005-2007 Si l'étude de faisabilité est positive, construction sur 3 ans de résidences pour 3200 étudiants, avec centre de services, accueil et intégration, au coût de 250 M\$, au loyer de 537 \$/mois (2003)
---	---	---

Coûts

2003 140 000 \$ 70 000\$ Ville 70 000 \$ établissements d'enseignement supérieur	2004 546 620 \$ 23 310 \$ Ville 23 310 \$ établissements 50 M\$ Québec/Canada	2005-2007 250 M\$ * *Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale
--	--	---

Partenaires

Les établissements d'enseignement supérieur de Montréal, les gouvernements et la Ville (Bureau des relations internationales).

Leadership

Les établissements d'enseignement supérieur de Montréal: U de M, McGill, Concordia, UQÀM, ETS, HEC.

Arrondissement(s)

Ville-Marie et Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Note sur l'objectif :

Intégration des étudiants aux universités et à la société montréalaise; rétention de certains à Montréal; rayonnement international de Montréal.

1.5 Rayonnement international
1.5.2 Centre de formation à distance

L'implantation du centre de formation à distance permettra l'accélération de la diffusion de contenus provenant de Montréal et du Québec, en matière de gestion urbaine. Le centre permettra de diffuser nos expertises à l'étranger et de développer un marché pour les fournisseurs de contenu et les entreprises de médiatisation.

**Horizon
2004**

Résultats

2003 Étude de faisabilité : mission, vision, modèle d'affaires et ébauche de financement.	2004 Plan d'affaires incluant budget pro-forma et le montage financier. Démarrer le centre.	2007 Horizon de rentabilité.
---	--	--

Coûts

2003 50 000 \$ Ville	2004 42 000 \$ 28 756 \$ Ville (2003) 13 244 \$ Institut international de gestion
------------------------------------	---

Partenaires

OSBL (à créer)

Fournisseurs de contenu, Institut international de gestion des grandes métropoles, gouvernements (observateurs) et Ville

Leadership

L'Institut international de gestion des grandes métropoles (Ville de Montréal).

Arrondissement(s)

Aucun pour le moment.

Note sur l'objectif

Valoriser et diffuser les expertises de gestion municipales dans le marché international et particulièrement dans celui des métropoles.

Doter Montréal d'une image de marque globalement représentative

**Horizon
2004**

Résultats

2003	2004	2005
Production de l'étude « Développer une stratégie de marque pour la Ville de Montréal »	La démarche 2004 comprend les activités et livrables suivants : Séances de planification Études sur le positionnement de Montréal Analyse de l'environnement Développement des avenues de positionnement de marque potentielles Validation et recommandations	Lancement d'une campagne globale de mise en marché de l'image de marque de Montréal

Coûts

2003	2004	2005
50 000 \$ Ville.	135 000 \$ Ville	Financement multipartite

Partenaires

Les chefs de délégation

Leadership

En 2003, le Bureau des affaires internationales avec l'appui de la Direction des communications et des relations avec les citoyens. En 2004, la Direction des communications, en collaboration avec le Bureau des affaires internationales, qui soutient la démarche.

Note sur la démarche

Le chantier propose de réaliser l'objectif en mettant à contribution le Forum des chefs de délégation.

1.6 Renforcement des secteurs économiques
1.6.1 Bio-sciences
1.6.1.1 Bio-district de Montréal (bio-centre)

Reconnaître au centre-ville un pôle d'excellence dans les sciences de la vie, regroupant des centres de recherche situés principalement autour des axes Saint-Urbain et des Pins. Voir au développement de cette zone, par le mode de concertation adapté.

Horizon
2004

Résultats

2003	2004 et suivants
Réalisé : Création d'un comité de pilotage composé de représentants des universités, de la Ville et de Montréal international. Rencontres régulières du comité.	Terminer la production d'un document d'orientation et d'un plan d'action, en tenant compte de l'évolution des projets d'hôpitaux universitaires, le cas échéant.
Un plan d'affaires préliminaire a été élaboré, fin 2002.	Mettre en place une structure réunissant les principaux partenaires.
	Réaliser les premiers volets du plan d'action.

Coûts

2004	2005
100 000 \$ Ville	Selon le plan d'action

Partenaires

Externe(s) : Comité des sciences de la vie du Montréal métropolitain (privé et institutionnel).

Leadership

Montréal International et la Ville.

Arrondissement(s)

Ville-Marie et Plateau Mont-Royal.

Note

Au cours des prochaines années et des prochaines décennies, les sciences de la vie seront une source appréciable de croissance et de prospérité. Il y a donc lieu d'y consacrer des efforts particuliers afin d'en accélérer le développement.

1.6 Renforcement des secteurs économiques

1.6.1 Bio-sciences

1.6.1.2 Pôle de l'Ouest des sciences de la vie

Confirmer l'existence d'un pôle de l'Ouest des sciences de la vie et favoriser son développement

Horizon

2004-2006

Résultats

2003	2004	2005
Réalisé : Dépôt par Innovitech de l'étude de positionnement du Pôle (fin 2002).	Participation aux études et travaux visant le désenclavement routier de la Cité scientifique.	Amorce des travaux de désenclavement de la Cité scientifique.
Rencontres de concertation avec des acteurs de la Cité scientifique et les arrondissements concernés.	Production d'un inventaire d'entreprises et d'un inventaire immobilier. Réalisation d'un document d'orientation et, par la suite, d'un plan d'action. Réalisation d'études complémentaires.	Réalisation des étapes du plan d'action élaboré en 2004.
	Propositions quant à la structure de concertation à mettre en place avec les principaux intervenants.	

Coûts

2003	2004	2005
15 000 \$ Ville	180 000 \$ Ville Gouvernements sollicités pour les phases subséquentes à l'élaboration de la structure de concertation.	PTI, notamment (concernant le lien temporaire de désenclavement de la Cité scientifique)

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements concernés

Externe(s) : Les entreprises du secteur des sciences de la vie, les gouvernements du Canada et du Québec, Montréal International, CN et CP, les centres universitaires et centres de recherches situés dans le territoire du pôle de l'Ouest

Leadership

La Ville

Arrondissement(s)

Saint-Laurent, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, Côte-St-Luc–
Hampstead—Montréal-Ouest

Note sur l'objectif

- Confirmer à l'ouest de l'autoroute Décarie, le Pôle des sciences de la vie, constitué de trois lieux principaux: le secteur situé autour de l'Institut de recherche en biotechnologies (IRB) et DSM Biologics; le technoparc St-Laurent; le secteur autour du collège MacDonald de Ste-Anne-de-Bellevue, et l'ensemble des entreprises de ce secteur d'activités situées le long de l'autoroute 40.
- Favoriser le développement des liens entre les diverses composantes afin d'accélérer la croissance de ce secteur d'activités à Montréal.

1.6 Renforcement des secteurs économiques

1.6.2 Pôle bio-alimentaire

Les représentants de l'industrie s'entendent pour mettre en place un incubateur de nouvelles entreprises de transformation de produits alimentaires susceptible d'accueillir 15 petites entreprises.

Horizon 2004

Résultats

2003	2004	2005
Plan d'affaires préliminaire déposé le 19 juin à l'assemblée annuelle de CIBIM. Présentation du plan d'affaires et du montage financier au comité exécutif.	Plans et devis pour l'implantation d'un incubateur de 55 000 pi ² pouvant accueillir 15 nouvelles entreprises.	Construction d'un immeuble de 55 000pi ² Mise en valeur des terrains à développer du pôle

Coûts

2003	2004	2005
112 000 \$ 50 000 \$ Ville 50 000 \$ Québec 12 000 \$ Desjardins, Hydro-Québec, Provigo, Métro, IGA	5,627 M\$ En demande auprès des 3 paliers pour les montants suivants : 225 000 \$: Ville - confirmé 2,5 M\$: Québec 2,0 M\$: Canada 900 000\$: Saputo, Hydro-Québec, Desjardins, Provigo, Métro et IGA	1,16 M\$ 60 000 \$: Ville (Sommet) * 100 000 \$: Partenaires 1 M\$: Ville-programme ICI Montréal *Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale

Partenaires

Interne(s) : L'arrondissement d'implantation.

Externe(s) : Les membres du Conseil des industries bio-alimentaires de Montréal (CIBIM), Hydro-Québec, Desjardins, Saputo, Loblaw-Provigo, Métro Sobey's-IGA et les gouvernements : Québec, Canada.

Leadership

CIBIM, avec le support de la Ville, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est

Note sur le projet

L'objectif est de permettre ultimement la création de trente (30) entreprises sur 8 ans et 1300 nouveaux emplois dans ces entreprises. Les entreprises ainsi démarrées contribueront au développement de nouveaux produits pour de nouveaux besoins des consommateurs montréalais et nord-américains. L'Île de Montréal dénombre 390 entreprises de transformation alimentaire. À chaque année, plus de 30 entreprises s'adressent aux commissaires et aux CLD pour démarrer dans ce secteur à Montréal.

1.6 Renforcement des secteurs économiques

1.6.3 Plan d'action du secteur de la Mode

Plan d'action à plusieurs volets conçu en partenariat avec le milieu de la Mode, en prévision de changements majeurs qui surviendront à l'ouverture des frontières en 2005.

Horizon

2004

Résultats

2003	2004
<p>Plan de développement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude déposée sur certains aspects stratégiques concernant l'industrie de la mode (par ex., l'ouverture des frontières en 2005). Colloque réunissant les représentants de l'industrie de la mode; - Mise en œuvre des actions à partir de l'automne; - Bourses d'excellence, concours international jeunes créateurs. <p>Campagne de promotion de Montréal, ville de mode :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mars : Quatrième semaine de Mode - Août : Matériel promotionnel sur différents supports. - Septembre : Cinquième semaine bi-annuelle de Mode de Montréal. - Automne : Tournée Montréal Collections. - Exposition NAFFEM 	<p>Plan de développement stratégique :</p> <p>Mesures stratégiques de soutien, notamment à Liaison Mode.</p> <p>Bourses, concours international de jeunes créateurs, Prix d'excellence.</p> <p>Campagne de promotion de Montréal, ville de mode :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CD sur le secteur - Semaine de la mode montréalaise. - Tournée Montréal Collections. - NAFFEM - Square couture - Montréal Fashion Guide

Coûts

2003	2004	2005	2006
50 000 \$ Ville.	3,966 M\$	4,411 M\$	4,416 M\$
20 000 \$ CRDÎM	Ville : 215 000 \$*	220 000 \$*	225 000 \$*
	Gouvern. 865 000 \$	1,025 M\$	1,025 M\$
	Part. privés 2,926 M\$	3,196 M\$	3,196 M\$
*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale			

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements concernés

Externe(s) : Association des manufacturiers de vêtements pour enfants, Association des manufacturiers de vêtements du Québec, Association des entrepreneurs en couture du Québec, Conseil canadien de la fourrure, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, Développement économique Canada, Industrie Canada, Fédération canadienne du vêtement, ministère du Développement économique et régional, ministère des Affaires municipales.

Leadership

Mixte : le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal; la Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, particulièrement dans la promotion de Montréal, ville de mode; Liaison Mode Montréal dans la coordination des actions.

Arrondissement(s)

Selon les secteurs touchés par les changements qui marqueront l'industrie de la mode, les arrondissements concernés seront consultés et mis à contribution.

1.6 Renforcement des secteurs économiques
1.6.4 Complexe nano-sciences du Montréal métropolitain

Doter Montréal d'un lieu commun où les formations technique et de haut savoir universitaire cohabiteront avec la recherche et le développement d'applications. Un endroit où des ressources humaines et financières ainsi que des équipements majeurs pour utilisation multisectorielle sont partagés entre les intervenants publics et privés. Un carrefour où les financiers et les entrepreneurs accélèrent la création d'entreprises à partir de nouveaux développements.

Horizon
2004

Résultats

<p>2003 Étude de préfaisabilité déposée.</p> <p>Création de NQI (OBNL) dont le conseil d'administration est majoritairement privé.</p>	<p>2004 Production d'un plan d'action et d'implantation.</p> <p>Mobilisation des acteurs.</p>
--	---

Coûts

<p>2002</p> <p>240 000 \$</p> <p>dont 25 000 \$ Ville</p>	<p>2004-2005</p> <p>450 000 \$ confirmé par les partenaires</p> <p>950 000 \$ à confirmer</p> <p>0 \$ Ville</p>
--	--

Partenaires

Interne(s) : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Externe(s) : Universités de Montréal, de Sherbrooke, McGill, INRS, Montréal International, NanoQuébec Innovation, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain, ministère des Affaires municipales, CRDÎM, Ville de Montréal, MDER et DEC.

Leadership

Conseil d'administration de NQI.

Arrondissement(s)

Compte tenu que les nanotechnologies touchent six secteurs d'activité, les arrondissements où se situent principalement ces entreprises seront consultés et mis à contribution.

Étude de localisation de l'OBNL à compléter.

Note

Les partenaires seront recrutés dans les secteurs qui font la force de Montréal : biotechnologie, énergie, matériaux, technologies de l'information et aérospatial. La masse des chercheurs canadiens dans le domaine est installée à Montréal. Les activités priorisées sont : le développement de la recherche, la formation technologique, le développement d'applications et l'essaimage de nouvelles entreprises.

Le projet de stratégie de développement économique sera déposé en juin 2004

**Horizon
2004**

Résultats

2003	2004
<p>Structure de travail mise en place : comité de pilotage, comité directeur et comité corporatif-arrondissements, plan de contenu et démarche.</p> <p>Réalisation de 14 profils sectoriels, balisage de l'environnement d'affaires et de la concurrence.</p> <p>Diagnostic et enjeux présentés à la Commission de développement économique.</p> <p>Orientations et cadre stratégique réalisés en novembre-décembre.</p>	<p>Finaliser la stratégie et le plan d'action aux fins de présentation à la Commission de développement économique.</p> <p>Entreprendre préparation et mise en oeuvre des plans d'action sectoriels et d'arrondissements –</p> <p>Mise en place du mécanisme de suivi et de mesure.</p>

Coûts

2003	2004
72 360 \$ Ville	200 000 \$ Ville

Partenaires 2004

La Communauté métropolitaine de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Montréal International, le Conseil régional de développement de l'Île de Montréal (CRDÎM) et les ministères fédéraux et provinciaux à vocation économique, ainsi que l'ensemble des partenaires significatifs seront mis à contribution. La table (élargie) des présidents des groupes de travail préparatoires au Sommet sectoriel du développement économique sera consultée dans le cadre de la démarche.

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Arrondissement(s)

Seront parties prenantes à l'ensemble de la démarche pour enrichir le contenu et le processus et pour contribuer au sein de groupes de travail.

AXE II

MONTRÉAL,
MÉTROPOLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.1 Gestion intégrée de l'environnement
2.1.1 Plan stratégique de développement durable

Proposer un plan de développement durable tablant sur la participation de tous les acteurs concernés

**Horizon
2009**

Résultats

2003	2004	2009
Adoption par le Conseil municipal et signature par 70 partenaires de la Ville d'une <i>Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable.</i>	Dépôt auprès de l'Administration municipale d'un Plan stratégique de développement durable comprenant un plan d'actions ciblant les priorités à réaliser sur le territoire avec les partenaires. Recherche de financement.	Amélioration de l'environnement et de la qualité de vie par des actions concertées.

Coûts

2003	2004	2009
150 000 \$; dont 100 000 \$ Ville et 50 000 \$ CRDÎM.	300 000 \$; 200 000 \$ Ville 50 000 \$ CRDÎM 50 000 \$ à être confirmé.	Investissements à prévoir pour la mise en œuvre du plan d'action.

Partenaires

Interne(s) : L'ensemble des arrondissements et les principaux services corporatifs (Comité Ville – Arrondissements)

Externe(s) : Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-MTL), représentants du milieu académique, des services publics, associatif et groupes environnementaux, des entreprises, des syndicats (comité directeur et comité des partenaires)

Leadership

Ville de Montréal : Service des infrastructures et de l'environnement – Direction de l'environnement

Arrondissement(s)

Conseillent le comité directeur, font connaître leur point de vue, contribuent à la sensibilisation et à la mobilisation de leur milieu, mettent en œuvre la démarche dans leurs champs d'activité

Note

L'organisation du travail comprend une équipe technique mixte (CRDÎM, Conseil régional de l'environnement et Ville), un comité directeur de 15 personnes et un comité des partenaires hautement représentatif de plus de 80 personnes

2.1 Gestion intégrée de l'environnement
2.1.2 Centre d'excellence de l'eau

Ce projet consiste à déterminer la faisabilité d'un centre qui aurait pour objectifs de mettre en valeur une masse critique d'expertise et de compétences dans tous les secteurs de l'eau, d'établir des collaborations et des partenariats fructueux favorisant une approche multidisciplinaire afin de faire de Montréal et de l'ensemble du Québec un chef de file et une référence mondiale dans le domaine de l'eau.

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Étude de préfaisabilité devant : établir un portrait d'ensemble des divers acteurs pouvant interagir avec un éventuel Centre; valider l'intérêt ou les réticences que ces intervenants pourraient manifester envers ce Centre; identifier et documenter des modèles similaires localement et sur la scène internationale.	Étude de faisabilité identifiant la mission, les objectifs à poursuivre ainsi que les ressources requises pour la mise sur pied d'un Centre de l'eau.

Coûts

2003	2004
15 000 \$ Ville	Budget de fonctionnement du Service (Fonds pour l'eau)

Partenaires

Externe(s) : Réseau-Environnement, ICI-Environnement, Biosphère (Environnement Canada), ministère de l'Environnement du Québec, École Polytechnique de Montréal (Chaire en eau potable), CEGEP Saint-Laurent, Commission scolaire Des Trois-Lacs et une vingtaine d'autres déjà consultés

Leadership

Ville de Montréal : Service des infrastructures et de l'environnement

Arrondissement(s)

Aucun pour le moment

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable

2.2.1 Plan d'urbanisme

La Ville doit adopter un plan d'urbanisme d'ici le 31 décembre 2004. Il s'agit d'en faire la principale référence quant aux interventions municipales en matière d'aménagement urbain.

Horizon 2004

Résultats

2003	2004
<p>La version préliminaire du plan d'urbanisme a été livrée en fin d'année, en ce qui concerne la partie 1, c'est-à-dire les éléments pan-montréalais, qui est structurée par les 6 thèmes majeurs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité des milieux de vie résidentiels, • transport, • développement du centre-ville, • développement des secteurs d'emploi, • qualité de l'environnement, • qualité de l'architecture, conservation et mise en valeur du patrimoine. <p>Le sommet sectoriel de l'aménagement du territoire a fait consensus sur ces 6 thèmes majeurs et leurs orientations principales. Ils sont devenus l'armature du futur plan d'urbanisme.</p> <p>La délégation du chantier a agi à titre de comité aviseur.</p>	<p>Dépôt des chapitres réalisés par les arrondissements.</p> <p>Consultation publique par l'Office de consultation publique de Montréal.</p> <p>Décembre : dépôt au conseil municipal et adoption du plan d'urbanisme.</p>

Coûts

2003	2004
<p>2 800 000 \$ Ville dont 1 850 000 \$ remis aux arrondissements</p>	<p>2 800 000 \$ Ville dont un montant sera versé aux arrondissements, selon leurs besoins</p>

Partenaires

Interne(s) : Arrondissements et services corporatifs; le comité aviseur formé de la délégation «aménagement du territoire» du Sommet, quelques experts et des organismes liés aux objets du Plan : habitation, transport, environnement, patrimoine, développement économique, etc.

Leadership

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Étroite collaboration tout au long du processus

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable
2.2.2 Projets à haute valeur symbolique
2.2.2.1 Stationnement transformé en parc (parc Eugène-Lapierre)

La transformation en parc d'un stationnement à ciel ouvert du centre-ville revêt une valeur symbolique; la conversion des nombreux espaces vacants constitue un des défis majeurs d'aménagement.

Horizon
2004

Résultats

<p>2003 Réalisé en mai : Concours tenu entre groupes d'étudiants pour l'élaboration d'un plan pour l'aménagement en parc d'un site actuellement voué au stationnement de surface.</p> <p>Le jury s'est tenu et a choisi un des concepts.</p>	<p>2004 Publication des résultats du concours.</p> <p>Travaux d'aménagement du parc Eugène-Lapierre, situé entre les rues Jeanne-Mance et de Bleury, l'avenue du Président-Kennedy et le boulevard de Maisonneuve Ouest.</p> <p>Une réévaluation du projet est actuellement en cours (mai 2004), en fonction de la vision du Partenariat du Quartier des spectacles et de l'incertitude quant au développement de l'îlot Balmoral.</p>
--	--

Coûts

<p>2003</p> <p>25 000 \$ Ville</p> <p>Dans le cadre du protocole avec les universités de Montréal et McGill.</p>	<p>2004</p> <p>P.T.I. – se référer au point 1.1.2 Quartier des spectacles</p>
---	--

Partenaires

Interne(s) : Arrondissement Ville-Marie

Externe(s) : Université de Montréal, École d'architecture et Université McGill et Faculté de génie

Leadership

La Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine dans le cadre de l'entente avec l'Université de Montréal (École d'architecture) et McGill (Faculté de génie)

Arrondissement(s)

Ville-Marie

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable
2.2.2 Projets à haute valeur symbolique
2.2.2.2 Mise en valeur du boulevard Saint-Laurent

Mettre en valeur le boulevard Saint-Laurent comme le lieu symbolique de la diversité montréalaise et de la convergence des cultures

**Horizon
2004**

Résultats

<p>2003 Réalisé : Étude exploratoire : Inventaire de tous les types d'activités ayant cours, de la rue de la Commune à Jean-Talon, (très nombreux acteurs rencontrés, « focus groups »). Rapport d'idéation sur les pistes d'intervention possibles. Étude d'aménagement urbain. Production de dessins de présentation des options d'aménagement.</p>	<p>2004 Concertation avec le milieu Plans et devis du projet d'aménagement de l'option retenue. Intégration des plaques commémoratives de Parcs Canada.</p>	<p>2005 Construction de l'option retenue. Début de la mise en œuvre du plan d'action.</p>
--	---	---

Coûts

<p>2003 50 000 \$ Ville</p>	<p>2004 P.T.I. - se référer au point 1.1.2 Quartier des spectacles</p>	<p>2005 50 000 \$ Ville* P.T.I. - se référer au point 1.1.2 Quartier des spectacles *Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale</p>
---	--	---

Partenaires

Interne(s) : Ce projet recoupe trois autres projets du Sommet : le Réseau Patrimoine, le Quartier des spectacles et les pôles culturels (dont fera vraisemblablement partie le boulevard Saint-Laurent). Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Externe(s) : Ensemble des groupes et associations œuvrant sur le boulevard Saint-Laurent

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable
2.2.3 Interventions structurantes (planification)
2.2.3.1 Stratégie d'élimination des terrains non bâtis du centre-ville

Le projet de départ s'intitulait « Éliminer des stationnements de surface » et est devenu « Stratégie d'élimination des terrains non bâtis du centre-ville »

Mettre à jour les données sur les terrains non bâtis du centre-ville et proposer une stratégie pour les éliminer

Horizon
2004

Résultats

2003	2004	2005
Inventaire exhaustif géoréférencé des terrains non bâtis du Centre. Banque de données intelligente avec une fiche descriptive pour chacun de ces terrains (outil de suivi et d'analyse) Documentation de différents secteurs ayant une incidence sur le développement des terrains non bâtis (tendances du marché, aspects financiers, bilan de politiques et de programmes, etc.).	Élaboration d'une stratégie intégrée pour l'élimination graduelle des terrains non bâtis du Centre.	Mise en œuvre de la stratégie, ce qui pourra notamment requérir l'acquisition de certains terrains par la Ville ou ses mandataires.

Coûts

2003	2004
60 000 \$ Ville	100 000 \$ Ville

Partenaires

Interne(s) : Arrondissements du périmètre étudié : Sud-Ouest et Ville-Marie

Externe(s) : Association de propriétaires immobiliers, parties intéressées au développement de l'habitation, organismes de transport

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Le périmètre visé : au Nord, la rue Sherbrooke; à l'Est, la rue Parthenais, le fleuve; au Sud, le canal de Lachine, la rue Guy; à l'Ouest, la rue Atwater et surtout l'arrondissement Ville-Marie.

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable
2.2.3 Interventions structurantes (planification)
2.2.3.2 Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie

Mise à jour des études sur la question du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie à l'Est du Palais des Congrès

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Étude de préfaisabilité terminée.	Étude complémentaire et montage. Développement d'un partenariat financier.

Coûts

2003	2004
75 000 \$ Ville	100 000 \$ Ville

Partenaires

Ministère des Transports du Québec, arrondissement Ville-Marie, Quartier international de Montréal

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Ville-Marie

2.2 Vision intégrée pour un développement urbain durable
2.2.3 Interventions structurantes (planification)
2.2.3.3 Redéveloppement de la cour de triage d'Outremont

Identifier les conditions permettant le re-développement résidentiel de l'actuelle cour de triage

Horizon
2004 (études)

Résultats

2003	2004
Mise à jour des études portant sur le concept et sur la décontamination.	Achat des terrains Plan de développement

Coûts

2003	2004
20 100 \$ Ville	150 000 \$ Ville

Partenaires

Interne(s) : L'arrondissement Outremont

Externe(s) : Canadien Pacifique

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Outremont. Plusieurs autres arrondissements pourraient être concernés par l'élaboration d'une planification détaillée du secteur, notamment le Plateau Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel
2.3.1 Grands parcs et plein air
2.3.1.1 Centre d'interprétation de la Pointe aux Prairies

Mise en œuvre des volets de l'aménagement du centre d'interprétation

Horizon
2007

Résultats

2003	2004	2005-2007
Ouverture d'une nouvelle partie du parc.	Agrandissement et rénovation du pavillon des marais, étude sur le potentiel de réalisation du bassin pour embarcations nautiques et la réalisation des bassins.	Aménagement paysager, structures et équipements des bassins (étangs). Agrandissement du chalet Héritage.

Coûts

2003	2004	2005-2007
420 000 \$	1,2 M\$	3,2 M\$ (estimation)
Prévu au P.T.I.	dont 100 000 \$ de partenaires.	dont 111 000 \$ des partenaires

Partenaires

Interne(s) : le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Externe(s) : MTQ, Croissant de l'Est, Golf de Montréal, organismes concernés par la thématique

Leadership

Ville de Montréal : le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal Est

2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel
2.3.1 Grands parcs et plein air
2.3.1.2 Aménagement du Parc des Rapides

Mise en œuvre d'une partie de l'aménagement du Parc : le bassin central.

Horizon

2004 Compléter l'aménagement du bassin central du parc des Rapides moyennant l'obtention du financement du projet
Obtenir le financement en vue de la réalisation des autres phases prévues au projet soit l'aménagement du barrage et du parc riverain

Résultats

2003	2004	2005
Automne : Démarche de financement en vue de la réalisation des projets d'aménagement du bassin central du barrage et du parc riverain.	Aménagement des sentiers piétonniers longeant la piste cyclable.	Aménagement du bassin central, du barrage et du parc riverain moyennant le financement nécessaire.

Coûts

2003	2004	2005
2,5 M\$ (présentement au P.T.I. 1,2 M\$)	84 000\$	11 M\$

Partenaires

Interne(s) : Arrondissement de LaSalle, Direction des parcs et des espaces verts

Externe(s) : Ministère de l'Environnement, MAM, communauté métropolitaine de transport (CMM), Pôle des Rapides, Comité ZIP Ville-Marie, service canadien de la faune, fondation du parc des Rapides, Pêches et océans Canada, Hydro-Québec, comité technique du territoire environnant les Rapides de Lachine et le bassin de Laprairie

Leadership

Ville de Montréal : Arrondissement LaSalle

Arrondissement(s)

Arrondissement LaSalle – responsable de la gestion et de la réalisation du projet

2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel
2.3.2 Plans intégrés
2.3.2.1 Réseau des grands parcs

Établir un plan de gestion complet du réseau des grands parcs incluant les partenariats à convenir et les modalités de financement

Horizon
2005

Résultats

2003	2004	2005
<p>Convenir de liens fonctionnels avec les arrondissements intéressés ou impliqués par le développement des grands parcs;</p> <p>Déterminer une vision commune et des principaux objectifs à atteindre compte tenu de la situation actuelle;</p> <p>Cibler les principaux projets à mettre en œuvre;</p> <p>Prévoir des montages financiers avec les différents partenaires internes (services corporatifs, arrondissements et intervenants du milieu).</p>	<p>Convenir avec les partenaires d'un plan d'action détaillé pour le développement du Réseau des grands parcs;</p> <p>Élaborer un plan promotionnel d'activités et des services offerts ou qui pourraient être offerts dans les grands parcs de Montréal;</p> <p>Mettre en place des mécanismes de financement et de partenariat soutenant des interventions prioritaires du réseau des grands parcs.</p>	<p>Mise en œuvre, par les différents intervenants, du plan directeur du Réseau des grands parcs;</p> <p>Rendre disponible un portique Internet permettant la promotion des services du Réseau des grands parcs, permettant également l'échange avec les différents intervenants et la coordination des actions et projets du Réseau;</p> <p>Poursuivre l'identification et la mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant les interventions prioritaires du Réseau des grands parcs;</p> <p>Établir un processus de promotion encourageant le développement de nouveaux services en partenariat.</p>

Coûts

2003	2004	2005
<p>37 500 \$ Ville 4 200 \$ Partenaires</p>	<p>135 000 \$ Ville 34 800 \$ Partenaires (à confirmer)</p>	<p>200 000 \$ Ville* 30 000 \$ Partenaires (à confirmer)</p> <p>*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale</p>

Partenaires

Interne(s) : L'ensemble des arrondissements, la Société du parc Jean-Drapeau, la Société de Transport de Montréal, et l'ensemble des services municipaux.

Externe(s): Conseil régional du développement de l'île de Montréal (CRDIM), Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), Conseil régional de l'environnement de Montréal, Tourisme Montréal, Tourisme Québec, Société de la faune et parcs du Québec, Kino-Québec, Pôle des Rapides, GUEPE, Héritage Laurentien, Société d'animation de la Promenade Bellerive, Coalition protection du parc Jarry, Corporation D-Trois-Pierres et autres organismes ou groupes concernés par la thématique.

Leadership

2003 : Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

2004 : Mixte

2005 : Mixte

Arrondissement(s)

Responsabilités à être précisées ultérieurement par le biais du processus de concertation en cours (2003) et du plan de gestion intégrée (2004). Implication visée en 2005.

2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel

2.3.2 Plans intégrés

2.3.2.2 Réseau bleu

Établir un plan de gestion complet du Réseau bleu incluant les partenariats à convenir et les modalités de financement

Horizon

2005

Résultats

2003	2004	2005
<p>Consolider les liens fonctionnels avec les arrondissements intéressés ou impliqués dans le développement du Réseau bleu;</p> <p>Convenir entre les différents partenaires d'une vision commune et des principaux objectifs à atteindre compte tenu de la situation actuelle;</p> <p>Cibler les principaux projets à mettre en œuvre;</p> <p>Identifier des modèles de montages financiers avec les différents partenaires internes (services municipaux, les arrondissements et les intervenants du milieu).</p>	<p>Convenir avec les partenaires et l'Administration d'un plan d'action et de développement du Réseau bleu;</p> <p>Préparer un plan promotionnel d'activités et des services offerts ou pouvant être offerts sur les rives et les cours d'eau entourant l'île de Montréal;</p> <p>Amorcer la mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant des interventions prioritaires du réseau des grands parcs.</p>	<p>Mise en œuvre, par les différents intervenants, du plan d'action du Réseau bleu;</p> <p>Rendre disponible un portail Internet permettant la promotion des services du Réseau bleu, soutenant également la coordination des actions et projets avec les différents intervenants;</p> <p>Poursuivre l'identification et la mise en place de mécanismes de financement et de partenariat soutenant les interventions prioritaires du Réseau bleu;</p> <p>Établir un processus de promotion encourageant le développement de nouveaux services en partenariat.</p>

Coûts

2003	2004	2005
<p>37 500 \$ Ville 4 200 \$ Partenaires</p>	<p>135 000 \$ Ville 59 800 \$ Partenaires (à confirmer)</p>	<p>200 000 \$ Ville* 55 000 \$ Partenaires (à confirmer)</p> <p>*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale</p>

Partenaires

Ville : Les 15 arrondissements riverains, la Société du parc des Îles, la Société de transport de Montréal, et l'ensemble des services municipaux.

Externe(s) : Ministère de l'Environnement, Tourisme Québec, Communauté métropolitaine de transport (CMM), Parcs Canada, Croissant de l'est, Pôle des Rapides, CEDEST, Comités ZIP de la région Montréalaise, Centre Saint-Laurent – Environnement Canada, Garde côtière canadienne, ministère des Transports, Société de gestion Nauberges de Lachine, Société du Havre de Montréal, Société du Vieux-Port de Montréal, Tourisme Montréal, Tourisme Québec, Société du Port de Montréal, la majorité des organismes ou groupes concernés par la thématique de l'eau et du tourisme à caractère nautique.

Leadership

2003 : Ville de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

2004 : Mixte

2005 : Mixte

Arrondissement(s)

Responsabilités à être précisées ultérieurement par le biais du processus de concertation en cours (2003) et du plan de gestion intégrée (2003). Implantation visée pour 2005.

2.3 Protection et mise en valeur du patrimoine naturel
2.3.3 Plan concerté de conservation de la montagne

Avec l'appui d'une table de concertation regroupant les acteurs publics et privés de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, établir le plan de conservation de la montagne.

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Rencontre et mobilisation des intervenants concernés.	Mise en place et fonctionnement de la table de concertation. La table de concertation sera notamment impliquée au niveau des étapes significatives des projets prioritaires du plan de mise en valeur et du plan directeur du mont Royal.

Coûts

2003	2004
	75 000 \$ Ville

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements de Westmount, de Ville-Marie, d'Outremont, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, du Plateau Mont-Royal, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, le Service des finances, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, le Service des infrastructures et de l'environnement.

Externe(s) : Le ministère de la culture et des communications du Québec, le Conseil du patrimoine de Montréal, l'université de Montréal, l'université McGill, le Centre universitaire de santé McGill, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le cimetière Mount-Royal, le Grand Séminaire de Montréal, l'oratoire Saint-Joseph, le Centre de la montagne, les Amis de la montagne, Héritage Montréal et autres organismes concernés.

Leadership

Ville de Montréal : Direction du mont Royal – Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

Arrondissement(s)

Les cinq arrondissements qui touchent l'arrondissement historique et naturel du mont Royal font partie de la table de concertation. De plus, ils contribuent aux travaux et à la mise en place des mesures de protection et de mise en valeur.

**2.4 Protection et mise en valeur du patrimoine
et développement d'une approche
d'aménagement urbain de qualité**
2.4.1 Réseau Patrimoine Montréal

Concevoir et mettre en place un réseau d'environnements patrimoniaux

**Horizon
2005-2006**

Résultats

2003	2004	2005
Répertoire des acteurs et constitution d'une banque d'information sur le réseau.	Mise en place du réseau.	Gestion du réseau.
Étude de deux lieux significatifs : boul. St-Laurent et canal de Lachine.	Identification des lieux de patrimoine (bâtiments municipaux) concours de design.	Étude de lieux significatifs.
Définition du réseau; proposition de mise en œuvre.	Étude de lieux significatifs : arrondissements limitrophes à la rivière des Prairies (boul. Gouin).	
Contribution à la Fondation Héritage Montréal : préparation d'un événement réunissant les acteurs du Réseau et production du calendrier du patrimoine		

Coûts

2003	2004	2005 et 2006
157 900 \$ Ville	72 000 \$ Ville	200 000 \$

Partenaires

Interne(s) : Études : Arrond. Sud-Ouest, Lachine, LaSalle, Ville-Marie et Plateau Mont-Royal.

Externe(s) : Les organismes de protection du patrimoine, dont la Fondation Héritage Montréal.

Leadership

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, en étroite collaboration avec le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

Arrondissement(s)

Seront sollicités pour l'étude définissant le réseau Patrimoine Montréal, qui comporte:

1. l'inventaire des ressources et intervenants;
2. le processus de consultation des partenaires;
3. le modèle de réseau et sa gestion;
4. un outil de communication (site WEB).

**2.4 Protection et mise en valeur du patrimoine et
développement d'une approche
d'aménagement urbain de qualité**
2.4.2 Politique du patrimoine

Proposer une politique municipale du patrimoine

**Horizon
2004**

Résultats

<p>2003 Mise en place du Groupe conseil et de son secrétariat.</p> <p>Études sur différents aspects du patrimoine dont le relevé patrimonial de l'ensemble de la Ville (terminé).</p> <p>Rédaction de l'Énoncé de politique (sera terminé en début d'année).</p>	<p>2004 Publication de l'Énoncé de politique.</p> <p>Production de la politique du patrimoine.</p> <p>Tenue de consultations publiques.</p> <p>Plan d'implantation.</p>
---	--

Coûts

<p>2003 90 000 \$ Ville</p>	<p>2004 130 000 \$ Ville</p>
---	--

Partenaires

Interne(s) : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie (développement culturel, parcs et espaces verts, sports et loisirs), avec la collaboration des services et unités gestionnaires de biens immobiliers. Les arrondissements.

Externe(s) : la délégation du patrimoine (Sommet), le Conseil du patrimoine de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, les milieux d'éducation. Les milieux associatifs et des représentants de la société civile.

Leadership

La politique est élaborée par un groupe conseil de personnes extérieures à la Ville, soutenu par les recherches et l'information colligées par les services de la Ville.

Arrondissement(s)

Sont invités à participer au forum sur la politique; liens réguliers.

**2.4 Protection et mise en valeur du patrimoine et
développement d'une approche
d'aménagement urbain de qualité**
2.4.3 Collaboration avec les grandes écoles

Développer davantage la collaboration entre les grandes écoles d'aménagement et la Ville pour faire bénéficier la communauté de leur expertise et de leur créativité.

**Horizon
2003**

Résultats

<p>2003 Quatre recherches en urbanisme et en architecture ont été entreprises : Complétées : - concept de la place Eugène-Lapierre (2.2.2.1). - colloque sur le développement immobilier et les grands projets, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Ordre des urbanistes. À compléter : - charrette sur le lien l'Acadie/Chabanel. - recherches de base en vue de la production d'un guide architectural à l'intention des personnes siégeant aux comités consultatifs d'urbanisme. Abandonnée : - étude sur les tendances démographiques vs le logement.</p>	<p>2004 Neuf recherches envisagées, dont 8 nouvelles et poursuite de deux projets amorcés en 2003 (l'Acadie/Chabanel et production du guide architectural).</p>
---	--

Coûts

<p>2003 65 000 \$ Ville</p>	<p>2004 100 000 \$</p>
---	--

Partenaires

Externe(s) : Université de Montréal : Faculté de l'aménagement et Université McGill : Faculté de génie. En 2004, l'UQAM se joint au programme.

Leadership

Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Arrondissement(s)

Selon les projets.

AXE III

MONTRÉAL, MÉTROPOLE AGRÉABLE À VIVRE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Chantier 3.1

L'équipe de coordination du chantier a décidé d'inclure à son programme de travail tous les projets ayant fait consensus au Sommet.

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire

3.1.1 Politique de paix et de sécurité publique

Élaborer une politique municipale de paix et de sécurité publique

Horizon

2005

Résultats

2003	2004	2005
En collaboration avec des partenaires, un document de réflexion portant sur une politique de paix et de sécurité publique visant l'harmonisation et la cohérence dans la contribution de l'ensemble des intervenants en la matière et ce, dans le respect des missions respectives.	Consultations des partenaires sur la politique par la Commission de la sécurité publique (CSP) et l'Office de consultation publique; Dépôt d'une proposition de politique à l'Administration municipale,	Implantation prévue de la politique et des mécanismes de suivi.

Coûts

2003	2004	2005
34 800 \$ Ville	25 000 \$ Ville	50 000 \$ Ville*
		*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale

Partenaires

Interne(s) : Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie ainsi qu'un représentant des arrondissements (Verdun).

Externe(s) : Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDÎM), Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), Association des pompiers de Montréal (APM).

Leadership

Ville de Montréal: Service de police de la Ville de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie ainsi qu'un représentant des arrondissements (Verdun).

Arrondissement(s)

Collaborent aux travaux et aux suivis.

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.2 Normalisation du service en sécurité incendie

Mettre à contribution l'ensemble des ressources de Service de sécurité incendie dans le but d'offrir aux citoyens la meilleure couverture contre les sinistres pour assurer ainsi la réduction des coûts sociaux et la protection du patrimoine individuel et collectif.

Horizon du projet :
2007

Résultats

<p>2003</p> <p>Travaux d'évaluation de la protection contre l'incendie en vue d'établir un plan directeur de sécurité incendie.</p> <p>Harmonisation des conventions collectives et rapport d'étape du comité conjoint portant sur l'évaluation du niveau de protection contre l'incendie en vue de l'optimisation des ressources sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Travaux en vue de l'établissement du schéma de couverture de risques d'incendies tel que prévu à la Loi 112 sur la sécurité incendie.</p>	<p>2004</p> <p>Établissement du schéma de couverture de risques d'incendies pour la ville de Montréal.</p> <p>Rapport du comité conjoint portant sur l'évaluation de la protection incendie et l'optimisation des ressources.</p>	<p>PRINTEMPS 2005</p> <p>Dépôt du rapport sur la réalisation du plan directeur en sécurité incendie.</p> <p>2005-2007</p> <p>Mise en œuvre</p>
---	--	--

Coûts \$

<p>2003</p> <p>199 895 \$ Ville de Montréal. 90 000 \$ gouv. du Québec (schéma de couverture de risques)</p>	<p>2004</p> <p>70 000 \$ Ville de Montréal 30 000 \$ gouv. du Québec (schéma de couverture de risques)</p>	<p>2007</p> <p>À déterminer</p>
---	---	--

Partenaires

Interne(s) : Association des pompiers de Montréal et services municipaux directement impliqués et arrondissements concernés.

Externe(s) : Ministère de la Sécurité publique, Bureau des assureurs du Canada (BAC) et organismes communautaires.

Leadership

Ville de Montréal : Service de sécurité incendie de Montréal.

Arrondissement(s)

Collaboration aux travaux et aux suivis.

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.3 Premier répondant

Études et démarches en vue d'offrir des soins préhospitaliers d'urgence

**Horizon
2005**

Résultats

2003	2004	2005
<p>Création d'un comité paritaire permettant de normaliser les activités des services existants de premier répondant avant de l'étendre à l'ensemble des arrondissements;</p> <p>Réalisation d'une étude exploratoire des coûts et bénéfices économiques des activités des premiers répondant au sein du Service de sécurité incendie.</p>	<p>Des négociations avec Québec seront réalisées afin d'assurer le financement du projet;</p> <p>Il en sera de même avec l'association des pompiers de Montréal afin d'assurer les adaptations requises à la convention collective qui permettront de respecter les exigences gouvernementales et municipales;</p> <p>Réalisation d'une première phase d'implantation dans des arrondissements non desservis.</p>	<p>L'ensemble des arrondissements de la Ville devrait bénéficier du service de premier répondant;</p> <p>Mise en place d'un bassin de premier intervenants par des programmes destinés aux employés municipaux, aux entreprises de services, aux clientèles scolaires et au grand public;</p> <p>Développement d'un programme d'accès grand public au moniteur-défibrillateur.</p>

Coûts \$

2003	2004	2005
274 975 \$ Ville	70 000 \$ Ville	À déterminer

Partenaires

Interne(s) : Association des Pompiers de Montréal ainsi que les services municipaux et arrondissements concernés

Externe(s) : Urgences-Santé, ministère de la Santé et des Services Sociaux, Corporation d'Urgences-Santé

Leadership

Ville de Montréal : Service de sécurité incendie de Montréal

Arrondissement(s)

Pointe-Claire, Dollard-Des Ormeaux–Roxboro, Westmount, Outremont, Côte-St-Luc (bénévoles)–Hampstead–Montréal-Ouest

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.4 Communication intégrée – sécurité publique et civile

Produire un plan intégré de communication en sécurité publique et civile, associant toutes les unités de la Ville vouées à la sécurité

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Amorce de l'élaboration d'un réseau de communication intégrée répondant aux besoins du Service de police, de la Sécurité Incendie, du Développement social et communautaire et des relations avec les arrondissements.	Si approuvé par l'Administration municipale, mise en place du plan directeur intégré de communication en sécurité publique et civile.

Coûts \$

2003	2004
Aucun	23 800 \$ Ville

Partenaires

Interne(s) : Le Service de police de la Ville de Montréal, le Service de sécurité incendie de Montréal, le Centre de sécurité civile, le Service des affaires corporatives, le Service de la mise en valeur du territoire et d patrimoine.

Externe(s) : La Fraternité des policiers et policières de Montréal et l'Association des pompiers de Montréal.

Leadership

Ville de Montréal : Service de police de la Ville de Montréal

Arrondissement(s)

Bénéficiaires

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.5 Augmenter la visibilité des différents intervenants

Plan d'action destiné à accroître le sentiment de sécurité de la population

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Définir la notion de visibilité dans un contexte de recherche d'augmentation du sentiment de sécurité au sein de la population. Consolider les besoins jusqu'ici identifiés.	Proposer à l'Administration municipale un plan d'action permettant d'augmenter la visibilité des différents intervenants et, entre autres d'agir sur l'augmentation du sentiment de sécurité. Mettre en œuvre la proposition retenue par l'Administration municipale.

Coûts

2003	2004
Aucun	\$ à préciser selon le plan d'action retenu.

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements de Dollard-Des-Ormeaux–Roxboro, Sud-Ouest, Westmount, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, le Service de la sécurité incendie de Montréal (SSIM), la Sécurité civile, TANDEM et la Société de transport de Montréal.

Externe(s) : Syndicat des pompiers de Montréal, Fraternité des policiers et policières de Montréal, Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) et la Sécurité civile.

Leadership

Ville de Montréal, conjointement : Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Arrondissement(s)

Possibilité d'une responsabilisation accrue des arrondissements.

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire

3.1.6 Programme communautaire en prévention

Mettre en place un programme de prévention misant sur l'action des citoyens, grâce à l'engagement d'organismes partenaires

**Horizon
2005**

Résultats

2003	2004	2005
Le concept est développé et a permis la sélection de 9 organismes partenaires par 8 arrondissements	<p>Projet de réalisation du programme par 10 nouveaux organismes et 8 arrondissements en janvier 2004, possibilité totale de 18 organismes et 16 arrondissements.</p> <p>Les activités pour et avec les citoyens développées par les organismes partenaires du programme permettent la participation des Montréalais et Montréalaises à l'augmentation de leur sécurité et de leur sentiment de sécurité.</p>	L'ensemble des arrondissements intéressés par le Programme y participe. Les activités développées par les organismes partenaires touchent la grande majorité des Montréalais. Tous les arrondissements participants ont augmenté leur offre de service, amélioré la perception positive par la population de sa sécurité sur le territoire couvert de la Ville de Montréal et favorisé la participation des citoyens à leur propre sécurité, grâce à quelque 70 intervenants terrain et 2000 activités annuelles.

Coûts

2003	2004	2005
120 000 \$ Ville	<p>175 000 \$ Ville</p> <p>400 000 \$ Partenaires</p> <p>1 316 000 \$ Arrondissements</p>	<p>2,4 M\$*</p> <p>600 000 \$ Partenaires*</p> <p>Des coûts d'opération sont à prévoir.</p> <p>* Montant Ville et arrondissements à être confirmé</p>

Partenaires

Interne(s) : le Service de sécurité incendie de Montréal, le Service de police de la Ville de Montréal, les arrondissements Dollard-Des Ormeaux–Roxboro, Mercier–Hochelaga–Maisonnette, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Externe(s) : Fraternité des policiers et policières de Montréal, l'Association des pompiers de Montréal, YMCA Ouest de l'île et de Pointe St-Charles, Opération sécurité Anjou, Prévention Sud-Ouest

Des représentants d'une soixantaine de partenaires internes et externes ont également été consultés ainsi que le Conseil jeunesse de Montréal et la Commission permanente sur les relations interculturelles, l'habitation et le développement social et communautaire.

Leadership

Ville de Montréal, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Mis en œuvre sous le leadership des arrondissements

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.7 Campus Montréal – École nationale de police

**** Fiche non disponible ****

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.8 Mécanisme de solution concertée entre les intervenants civils et publics pour la résolution rapide et efficace de problèmes

Ce projet répond à la nécessité de resserrer les liens entre les intervenants civils et publics en sécurité publique de manière à ce que les intervenants publics comme la police ou les pompiers puissent agir efficacement, tout en respectant les compétences des autres : écoles, CLSC, Services sociaux.

Horizon
2004

Résultats

2003

Automne : Préparer un guide de rédaction d'un protocole d'entente entre les intervenants de la société civile et publique favorisant la résolution efficace et à long terme de problèmes auxquels leurs mandats respectifs les amènent à travailler.

Coûts

2003

Aucun

Partenaires

Interne(s) : La Sécurité Civile, les Services de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), les arrondissements sont représentés par un intervenant de l'arrondissement de Saint-Léonard.

Externe(s) : Urgences-Santé et TANDEM.

Leadership

Ville de Montréal : Service de la police de la Ville de Montréal (SPVM)

Arrondissement(s)

À convenir

Note

Plusieurs de ces protocoles existent déjà et sont jugés très utiles. L'objectif est de proposer un guide de rédaction pour préciser les étapes et le contenu d'un protocole afin d'en répandre davantage l'usage.

3.1 Environnement urbain paisible et sécuritaire
3.1.9 Création de tables de concertation en arrondissement;
sécurité publique et civile

Mise en place en arrondissement d'une table de concertation réunissant des représentants de tous les secteurs intéressés à la sécurité publique, en vue d'une vision et d'actions communes.

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Document complété.	Acceptation par le chantier 3.1; Présentation aux arrondissements; Implantation progressive de tables de concertation sécurité publique et civile.

Coûts

2003
4 000 \$ assumé par le budget du volet A, Chantier 3.1

Partenaires

Interne(s) : L'arrondissement Verdun, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM).

Externe(s) : TANDEM et le syndicat des fonctionnaires municipaux.

Leadership

Ville de Montréal, conjointement : Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Gestion des tables de concertation : sécurité publique et civile

3.2 Sports et Loisirs (services de proximité)

3.2.1 Plan directeur de développement des équipements de loisir

Élaboration d'un plan directeur visant l'optimisation et le développement des équipements de loisir et de sport

Horizon

Fin 2005

Résultats

2003	2004	2005
<p>Juin : Amorce de la cueillette d'information sur les équipements de loisirs disponibles sur l'ensemble de l'Île.</p>	<p>Élaboration du registre des installations de loisirs (bâtiments et terrains sportifs).</p> <p>Mise à jour de l'information sur l'accessibilité universelle des installations situées sur le territoire de l'ancienne ville.</p> <p>Inventaire des terrains sportifs.</p> <p>Mise à jour du système informatique des installations.</p> <p>Décembre : Dépôt du registre.</p>	<p>Ébauche du schéma et des plans directeurs des équipements de loisirs.</p> <p>Élaboration des plans directeurs des équipements de loisirs par arrondissements.</p> <p>Élaboration du schéma directeur de développement des équipements de loisirs de la Ville.</p> <p>Dépôt d'une proposition de plan directeur pour l'optimisation et le développement des équipements de loisir et des terrains sportifs pour l'ensemble de l'Île.</p>

Coûts

2003	2004	2005
<p>621 000 \$</p> <p>125 000 \$ budget du Sommet 481 000 \$ services municipaux 15 000 \$ chantier 5.5.3 accessibilité</p>	<p>631 000 \$</p> <p>150 000 \$ budget du Sommet 481 000 \$ services municipaux</p>	<p>1 331 000 \$*</p> <p>850 000 \$ budget du Sommet* 481 000 \$ services municipaux* *À être confirmés - sont exclus les coûts à imputer au P.T.I. pour la mise en œuvre du plan directeur.</p>

Partenaires

Interne(s) : Services administratifs, Direction des immeubles, Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Direction des parcs, espaces verts et les arrondissements Anjou, LaSalle, Outremont et Saint-Laurent. Les autres arrondissements sont informés du suivi des travaux.

Externe(s) : Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction de la santé publique, Montréal-Centre (Kino-Québec), Rendez-vous nautique international, Centre Roussin, AlterGo, Maison l'Échelon, Centre national multisport-Montréal, Sports et Loisirs de l'Île de Montréal.

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, Direction des sports, des loisirs, des parcs et espaces verts.

Arrondissement(s)

Participent à l'élaboration de la base d'inventaire. Approuvent et assurent la mise en œuvre du plan directeur.

3.2 Sports et Loisirs (services de proximité)

3.2.2 Politique du sport et du loisir et plan triennal 2004-2006

Horizon

Fin 2005

Résultats

2003	2004	2005
<p>Printemps : Dépôt et publication de deux études : Profil de l'offre de service et satisfaction de la clientèle.</p> <p>Juillet : Dépôt d'un document d'orientation sur la politique du sport et du loisir.</p> <p>Octobre: Tenue du Forum de consultation des partenaires (300 personnes) sur le document d'orientation sur la politique du sport et du loisir.</p>	<p>Juin : Consultation de la population sur le projet de <i>Politique montréalaise du sport et du loisir</i>.</p> <p>Septembre : Adoption par le conseil de ville de la <i>Politique montréalaise du sport et du loisir</i>.</p> <p>Décembre : Cadre de référence en matière de reconnaissance et de soutien aux organismes pan montréalais, cadre de référence en matière de qualité de service, application Internet permettant l'accès à la programmation de loisir offerte dans les arrondissements.</p>	<p>Les montréalais bénéficient de conditions favorables à une offre de service en sport et loisir accessible, diversifiée et répondant à leurs besoins.</p>

Coûts

2003	2004	2005
384 000 \$	282 500 \$	501 000 \$*
75 000 \$ budget du Sommet	135 000 \$ budget du Sommet	152 000 \$ budget du Sommet*
184 000 \$ services municipaux	130 000 \$ services municipaux	331 000 \$ services municipaux*
12 000 \$ CRDIM	17 500 \$ temps des partenaires	18 000 \$ temps des partenaires*
113 000 \$ temps des partenaires		*Évaluation à confirmer

Partenaires

Ville : Les membres de l'équipe de travail de la Direction des sports, des loisirs, des parcs et espaces verts du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, les arrondissements de Côte-St-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest, Montréal-Nord, Rosemont—La Petite-Patrie et Ville-Marie. Au besoin, tous les autres arrondissements collaborent aux travaux et au suivi.

Externe(s) : Fédération québécoise des centres communautaires de loisir – FQCCL, Conseil régional de développement de l'Île de Montréal, Société du patrimoine d'expression du Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction de la santé publique Montréal-Centre, Forum jeunesse de l'Île de Montréal, AlterGo, Commission sportive Montréal-Concordia, Réseau régional - Secrétariat au loisir et au sport, Sports-Québec, Sport et loisir de l'Île de Montréal - SLIM (URLS), Conseil québécois du loisir – CQL, Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, Centre national multisport-Montréal, FADOQ, Région Île de Montréal, Sport - Région du Québec, ministère du Patrimoine canadien, Conseil des jeunes de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie - Direction des sports, des loisirs, des parcs et espaces verts.

Arrondissement(s)

Participent au développement de la politique, valident les étapes et les résultats produits et assurent la mise en œuvre et l'application de la politique.

3.2 Sports et Loisirs (services de proximité)
**3.2.3 Politique et plan stratégique d'accueil
d'événements de masse et internationaux**

Définir les objectifs, la stratégie, le programme de mise aux normes des équipements majeurs, visant l'accueil d'événements de masse et internationaux de sport et de loisir

Horizon
Fin 2004

Résultats

2003	2004
<p>Décembre : Dépôt de l'avant-projet de Politique de soutien aux événements de loisir de masse et sportifs internationaux « <i>Affirmer une dimension internationale de Montréal</i> ».</p>	<p>Février : tenue d'un Forum de concertation des intervenants du milieu au sujet de la Politique et du plan stratégique de soutien aux événements internationaux de sport et de loisir</p> <p>Septembre : dépôt auprès de l'Administration municipale d'un projet de politique et d'un plan stratégique de soutien aux événements internationaux de sport et de loisir</p> <p>Décembre : dépôt auprès de l'Administration municipale d'un programme de soutien aux événements internationaux de sport et de loisir</p> <p>Décembre : dépôt auprès de l'administration municipale d'un programme d'optimisation des équipements montréalais pouvant recevoir des événements internationaux de sport et de loisir</p>

Coûts

2003	2004
<p>157 300 \$</p> <p>27 800 \$ budget du Sommet 88 000 \$ services municipaux 11 500 \$ CRDIM 30 000 \$ temps des partenaires</p>	<p>219 000 \$</p> <p>72 000 \$ budget du Sommet 95 500 \$ services municipaux 11 500 \$ CRDIM 37 000 \$ temps des partenaires</p>

Partenaires

Ville : Arrondissements Ville Marie, Pointe Claire et Pierrefonds–Senneville.

Externe(s) : Développement économique Canada, Conseil québécois du loisir, Conseil régional du développement de l'Île de Montréal, Société du patrimoine d'expression du Québec, RIO, ALTERGO, ministère des Affaires municipales, du sport et du loisir, Groupe Vélo, International Sports Management, Rendez-vous nautique international, Secrétariat aux loisirs et aux sports, Tourisme Montréal, Internationaux du sport de Montréal, Montréal 2006, ministère du Patrimoine canadien.

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie - Direction des sports, des loisirs, des parcs et espaces verts.

Arrondissement(s)

Participent à l'élaboration du projet dans son ensemble.

Approuvent et assurent la mise en œuvre de la politique d'accueil et de soutien aux événements de masse et internationaux en sports et loisirs.

3.3 Amélioration et développement de l'habitation

3.3.1 Solidarité 5000 logements et ses suites

Construire 5 000 logements sociaux avant le 31 décembre 2005

Horizon 2005

Résultats

2003	2004	2005
565 unités livrées	Prévision du nombre d'unités livrées au 31 décembre 2004 : 2094 unités (total cumulé).	Prévision du nombre d'unités livrées en 2005 : 5058 (total cumulé).
1039 unités en chantier en fin d'année.	Services conseils pour architectes et autres professionnels pour que les principes d'accessibilité universelle soient mieux intégrés aux projets de <i>Solidarité 5000</i> .	
Les projets totalisant les 5000 logements sont tous identifiés.	Amélioration de l'efficacité énergétique des projets de Solidarité 5000 logements en collaboration avec Hydro-Québec, Gaz Métropolitain et l'Agence d'efficacité énergétique	

Coûts

2003	2004
420 M\$	500 M\$ *
56 M\$ CMM (dont 34 M\$: Ville) 229 M\$ Québec et Canada 135 M\$ Promoteurs communautaires	67 M\$ Communauté métropolitaine de Montréal (dont 41 M\$: Ville) 275 M\$ Québec et Canada 158 M\$ Promoteurs communautaires (hypothèques)
	54 000 \$ Ville (services conseils) * Ces montants n'incluent pas les contributions dans le cadre du programme Novoclimat)

Partenaires

Interne(s) : Les dix-neuf arrondissements concernés.

Externe(s) : Les gouvernements du Québec (SHQ) et du Canada (SCHL), l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les organismes à but non lucratif (OBNL) actifs dans la construction de logements sociaux, les coopératives d'habitation, les quatre Groupes de ressources techniques (GRT), l'Agence régionale de la santé et des services sociaux de Montréal Centre, Hydro Québec, Gaz Métropolitain et l'Agence d'efficacité énergétique. Le chantier de l'équité, de l'accessibilité et de la diversité (3.5). Les logements sont réalisés par environ 100 développeurs communautaires assistés des GRT et par l'OMHM.

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau *Solidarité 5000 logements*.

Arrondissement(s)

Les arrondissements de Montréal veillent au respect de la conformité réglementaire des projets soumis et, au besoin, encadrent les modifications de la réglementation d'urbanisme.

7. Impacts sur les arrondissements		
Arrondissements	Impacts	
	Projets	Unités
Ahuntsic—Cartierville	8	337
Anjou	0	0
Beaconsfield—Baie d'Urfé	0	0
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	9	313
Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest	1	95
Dollard-Des Ormeaux—Roxboro	1	131
Dorval	1	77
Île Bizard—Ste-Geneviève—Sainte-Anne-de-Bellevue	0	0
Kirkland	0	0
Lachine	9	493
Lasalle	0	0
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	15	577
Montréal-Nord	5	115
Mont Royal	0	0
Outremont	0	0
Pierrefonds—Senneville	3	79
Plateau Mont-Royal	3	71
Pointe-Claire	1	135
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles—Montréal-Est	8	475
Rosemont—Petite-Patrie	14	660
Saint-Laurent	5	363
Saint-Léonard	1	47
Sud-Ouest	20	415
Verdun	4	61
Ville-Marie	18	765
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	7	267
Westmount	0	0

Note

Certains sites majeurs comme les ateliers municipaux Rosemont sont en préparation pour l'après Solidarité 5000 logements.

3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation
3.3.2 Nouveaux outils pour améliorer l'habitat
3.3.2.1 Révision du code du logement

Détermination par règlement de mesures facilitant l'intervention de la Ville notamment dans les cas d'insalubrité

Horizon et suivi de son application
2003 - 2004

Résultats

<p>2003 Le nouveau code du logement est maintenant en vigueur</p>	<p>2004 Rapport statistique des interventions relatives à l'application du règlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis d'infraction émis; • Constats d'infraction émis; • Dossiers à la cour pénale; • Dossiers d'insalubrité corrigés. <p>Comité de travail en collaboration avec des intervenants de l'Agence régionale de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal, relatif aux résidences privées pour les clientèles vulnérables (personnes âgées et personnes atteintes d'une maladie mentale). Le comité de travail doit recommander une procédure commune (Ville-Agence) devant bonifier la dynamique de collaboration terrain entre les arrondissements et les instances locales de l'Agence.</p>
---	--

Coûts

Budget d'opération des arrondissements.

Voir aussi les fiches sur les programmes de rénovation (3.3.2.3) et le fonds pour interventions majeures dans les cas graves d'insalubrité (3.3.2.2).

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements sont invités à développer des stratégies d'intervention en partenariat avec les intervenants locaux.

Externe(s) : Les intervenants locaux comme les CLSC, les regroupements de propriétaires et les comités logements.

Leadership

Chaque arrondissement est responsable de l'application du nouveau règlement sur son territoire. Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (Direction de l'habitation) supporte les actions des arrondissements dans l'application du règlement. À cette fin, la Direction de l'habitation offre différentes formations aux inspecteurs afin de leur permettre de soutenir leurs interventions

Note

Ce règlement vise principalement la salubrité des logements.

3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation
3.3.2 Nouveaux outils pour améliorer l'habitat
3.3.2.2 Fonds d'intervention – projet pilote, cas graves d'insalubrité

Ce fonds constitue un des outils privilégiés du nouveau règlement sur l'entretien et la salubrité des logements

Horizon
2004 et permanence par la suite

Résultats

<p>2003 Le fonds a été créé en mars et doté d'un budget initial de 200 000 \$.</p> <p>Négociations avec la Société d'habitation du Québec pour financer conjointement ce fonds à l'aide des budgets du programme Rénovation Québec.</p> <p>Intervention pilote réalisée sur un immeuble à 6 logements qui ont été rénovés, à la demande l'arrondissement de Villeray—St-Michel—Parc-Extension</p>	<p>2004 Négociations à conclure avec SHQ pour une participation de 1M\$ au fonds, à même le budget du programme Rénovation Québec, en conformité avec le contrat de ville à la section sur la consolidation et l'amélioration de l'habitat.</p>
---	---

Coûts

2003	2004	2005	2006
80 412 \$ Ville	180 000 \$ Ville	Selon négociation	Selon négociation

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements

Externe(s) : Société d'habitation du Québec

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Arrondissement(s)

Au besoin, les arrondissements demandent le support de la Direction de l'habitation afin de les accompagner dans des cas lourds d'insalubrité. Des interventions, à même le fonds de salubrité, seront nécessaires dans certains cas.

3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation
3.3.2 Nouveaux outils pour améliorer l'habitat
3.3.2.3 Redéploiement des programmes de rénovation

Révision des programmes de rénovation ayant comme objectif de rénover 6500 logements

Horizon

2005 pour la fin des travaux

Résultats

<p>2003 Le programme Rénovation Québec - version Montréal a été lancé officiellement le 3 mars 2003.</p> <p>Rénovations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mineures à 3074 logements. - majeures à 647 logements. - aménagement de 2068 nouveaux logements. 	<p>2004 Prévisions de rénovations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mineures 4 000 logements. - majeures à 500 logements. - aménagement de nouveaux logements : plus de 1800 <p>Démarche d'incitation et de sensibilisation aux programmes de rénovation auprès des propriétaires</p>
--	---

Coûts

<p>2003</p> <p>7 853 000\$ Ville 7 853 000\$ Québec 87 084 000\$ Privé</p>	<p>2004</p> <p>11 264 400 \$ Ville 11 264 400 \$ Québec 124 800 600 \$ Privé</p> <p>Projet de démarche auprès des propriétaires : 113 000 \$</p>
---	---

Partenaires

Interne(s) : La Ville de Montréal et les arrondissements, en particulier ceux où un secteur a été désigné comme prioritaire : Lachine, LaSalle, Verdun, CDN—NDG, Sud-Ouest, Ville-Marie, Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, Ahuntsic—Cartierville, Rosemont—La Petite-Patrie, Villeray—St-Michel—Parc-Extension, Montréal-Nord.

Externe(s) : Gouvernement du Québec (Société d'habitation du Québec) et certains organismes

Leadership

Ville de Montréal : Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction de l'habitation.

Arrondissement(s) (26 des 27 arrondissements se sont prévalus de ce programme en 2003)

Les arrondissements jouent un rôle important au niveau de l'information de première ligne aux citoyens, de l'accueil des demandes et de l'émission des permis. De plus, certains arrondissements gèrent le traitement complet des demandes pour une partie du programme.

3.3 L'amélioration et le développement de l'habitation
3.3.3 Nouveaux logements abordables

Nouvelles mesures favorisant la création de nouveaux logements abordables

Horizon
2004

Résultats

<p>2003 Réalisé : Le règlement municipal sur les subventions à l'aménagement de nouveaux logements locatifs est officiellement entré en vigueur le 4 décembre 2002. En 2003, des subventions ont été engagées pour la construction de 253 logements locatifs.</p> <p>Le programme d'aide à l'accession à la propriété pour ménages à revenus modestes est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2003.</p>	<p>2004 Prévision : 1000 au programme d'accession à la propriété et 800 au programme "Logements abordables Québec " – volet privé.</p> <p>Bonification du PRQ, volet création de nouveaux logements, pour encourager la réalisations de logements abordables privés, locatifs ou pour accédant à la propriété (voir fiche 3.3.2.3)</p>
---	--

Coûts

<p>2003 « Logements abordables Québec » – volet privé 491 868 \$ Ville 2 787 256 \$ Québec et Canada 15 500 000 \$ Privé</p>	<p>2004 « Logements abordables Québec » – volet privé 999 450 \$ Ville 5 663 000 \$ Québec et Canada 44 800 000 \$ Privé</p> <p>Programme d'accession à la propriété 3 400 000 \$ Ville 3 400 000 \$ Québec</p>
---	--

Partenaires

Interne(s) : La Ville de Montréal

Externe(s) : La Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)

Leadership

Ville de Montréal – Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction de l'habitation

Arrondissement(s)

Les arrondissements sont impliqués à diverses étapes, notamment pour l'émission des permis de construction

La revitalisation urbaine intégrée est un processus de changement à long terme (10 ans). Des résultats tangibles peuvent être obtenus au cours des quatre prochaines années, si les actions sont soutenues.

Horizon

2007, processus commencé dans toutes les zones défavorisées

Résultats

2003	2004	2005
Mise en place dans les arrondissements (3) Lachine, Ville-Marie et Sud-Ouest de structures (comité de revitalisation intégrée) intersectorielles issues de la concertation locale avec participation des citoyens qui travaillent conjointement à établir des plans de revitalisation urbaine intégrée, visant à améliorer le cadre de vie et les conditions socio-économique des populations concernées.	Dépôt des plans des plans locaux de revitalisation dans les arrondissements concernés. Amorce de la 2 ^e phase, portant sur la réalisation des actions des plans. Les comités de revitalisation sont à établir la liste des actions prioritaires pour 2004 et travaillent à obtenir les contributions des partenaires	Poursuite de la réalisation des actions des plans. La contribution des partenaires devrait s'accroître en fonction du choix des priorités

Coûts

2003	2004	2005-2007
500 000 \$ Ville	450 000 \$ - Sommet dans un budget de 3,6 \$ Ville, à confirmer ; (toute source confondue et incluant les contributions des arrondissements, dont le PTI) 1,8 M\$ Partenaires Financement à finaliser	Sur une base annuelle. 4,0 M\$ Ville, à confirmer ; (toute source confondue et incluant les contributions des arrondissements, dont le PTI) Partenaires : contributions à évaluer en fonction des priorités établies dans les plans (voir N.B) Ces chiffres ne tiennent pas compte d'une extension possible du projet à d'autres secteurs défavorisés, dans le cadre d'une politique municipale.

N.B. : Les coûts et une partie du financement seront réévalués sur une base continue en fonction des priorités inscrites dans les plans d'action de l'identification des contributions des partenaires et des arrondissements ainsi que des possibilités découlant de l'application du plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Partenaires

Interne(s) : Des représentants des arrondissements, du Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie et du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Externe(s) : Au niveau local : de nombreux citoyens et citoyennes, les Tables locales de concertation, les groupes communautaires dans tous les domaines (logement, employabilité, culture, aménagement, santé, loisirs, etc.) les CLSC, le milieu scolaire, les entreprises privées, des fondations, etc.

Au niveau métropolitain : les chefs de délégation des Chantiers "Lutte contre la pauvreté" et « Habitation », Agence de santé et de services sociaux de Montréal (ancienne Régie régionale de Montréal), Centraide, ministère des Affaires municipales, du Sport et Loisir, ministère de l'Éducation, ministère de l'Emploi, de la Solidarité et de la Famille, Société d'habitation du Québec.

Leadership

Ville de Montréal : comités locaux de revitalisation, arrondissements impliqués et Service du développement et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Déplacement progressif des budgets et des responsabilités.

3.5 Équité, accessibilité et diversité

3.5.1 Relations interculturelles

3.5.1.1 Plans d'action locaux en relations interculturelles

Élaboration par chacun des arrondissements d'un plan d'action local intégrant à son offre de service des éléments qui répondent aux besoins spécifiques des personnes des communautés culturelles et qui favorisent les contacts avec l'administration locale. Adoption des priorités par les conseils d'arrondissements et mise en œuvre des projets

Horizon 2004

Résultats

2003	2004
Un inventaire des besoins et un portrait de l'offre de service ont été réalisés; Les priorités d'intervention ont été identifiées par les arrondissements.	Les communautés ethnoculturelles bénéficient progressivement, dans chacun des arrondissements, d'une offre de service intégrant davantage leurs besoins et favorisant les rapprochements avec l'Administration locale. Les arrondissements font adopter par leurs conseils respectifs, réalisent et mettent en œuvre les priorités inscrites dans le plan d'action local en relations interculturelles.

Coûts

2003	2004
70 000 \$ Ville	260 000 \$ Ville Coûts récurrents à prévoir pour les autres années.

Partenaires

Ville : Le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle, les arrondissements, le Conseil interculturel de Montréal.

Externe(s) : Carrefours d'intégration du MRCI, organismes locaux, Mouvement Desjardins et Centraide

Leadership

Ville de Montréal : Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle – Direction des affaires interculturelles

Arrondissement(s)

Préparent, font adopter par les conseils d'arrondissements les plans d'action et en assurent la mise en œuvre dès 2004

3.5 **Équité, accessibilité et diversité**
 3.5.1 **Relations interculturelles**
 3.5.1.2 **Banque de candidatures**

Banque de candidatures de membres de communautés ethnoculturelles permettant d'augmenter la représentativité de diverses instances privées et publiques qui pourront y avoir recours pour recruter des membres (comités, conseils d'administration, etc.)

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Analyse, répertoire et élaboration d'outils (fiche informative) en cours.	Mécanisme informatique, interactif, permettant la gestion dynamique de la banque de candidatures et la référence de candidats.

Coûts

2003	2004
25 000 \$ Ville	20 000 \$ Ville

Partenaires

Interne(s) : Le Service des affaires corporatives, le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle, le Conseil interculturel de Montréal

Externe(s) : Les institutions et sociétés qui utiliseront la banque

Leadership

Ville de Montréal : le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle - Bureau des relations interculturelles

Arrondissement(s)

Assureront la présence et la participation des représentants des communautés ethnoculturelles dans leurs instances consultatives et décisionnelles

3.5 Équité, accessibilité et diversité

3.5.1 Relations interculturelles

3.5.1.3 Centre de référence pour le soutien aux projets des organismes et des personnes membres des minorités visibles

Aider les organismes des minorités visibles à trouver du financement pour leurs projets, les soutenir et les accompagner dans leurs démarches.

Horizon

2005 : Centre en pleine opération

Résultats

2003	2004	2005
Analyse des besoins du milieu et préparation d'un inventaire des ressources existantes.	Finalisation de l'inventaire des ressources existantes et mise sur pied avec les partenaires d'un comité de travail; Recherche de financement.	Plan d'action ciblé s'attaquant aux barrières auxquelles font face les minorités visibles, notamment, en employabilité, accès à l'emploi, développement de l'entrepreneurship et accès aux contrats.

Coûts

2003	2004	2005
25 000 \$ Ville	20 000 \$ Ville	70 000 \$ Ville*

*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale

Partenaires

Interne(s) : Le Service des services administratifs, le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, le Conseil interculturel et les arrondissements

Externe(s) : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), ministère de l'Emploi, de la solidarité sociale et de la famille, ministère du Développement économique du Canada, les organismes des minorités visibles, The Entrepreneurship Institute for the Development of Minority Communities, Black Community Ressource Centre, Fondation du maire pour la jeunesse, Montreal Association of Black Business Persons (MABBP), Collectif des entreprises d'insertion

Leadership

Ville de Montréal : le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle - Bureau des relations interculturelles

Arrondissement(s)

À déterminer

3.5 Équité, accessibilité et diversité
3.5.1 Relations interculturelles
3.5.1.4 Formation des employés et des partenaires à l'interculturalisme

Formation des intervenants municipaux offrant des services de première ligne (services directs à la population)

**Horizon
2005**

Résultats

2003	2004	2005
Production d'un bilan global et spécifique des besoins de chacun des arrondissements; Préparation d'un plan de formation en matière de relations interculturelles pour les employés de chacun des services et arrondissements de la Ville.	Production d'un plan de formation spécifique avec les arrondissements ayant participé à la démarche du bilan; Formation de groupes ciblés d'employés et validation des stratégies et des contenus de formation; Activités de sensibilisation et de formation auprès de groupes d'employés municipaux et de partenaires du milieu. Élaboration d'outils pour la formation aux droits humains.	Formation continue des employés et des gestionnaires des intervenants de première ligne. Activités de sensibilisation et de formation auprès de groupes d'employés municipaux et de partenaires du milieu. Animation et formation aux droits humains dans les arrondissements participants au projet.

Coûts

2003	2004	2005
70 000 \$ Ville	80 000 \$ Ville	150 000 \$ Ville* *Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale

Partenaires

Ville : Le Service des affaires corporatives, le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Externe(s) : Patrimoine Canadien, Commission canadienne des droits de la personne, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, Fondation canadienne des droits de la personne, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Leadership

Bureau des relations interculturelles
 Fondation canadienne des droits de la personne pour la formation aux droits humains

Arrondissement(s)

L'ensemble des arrondissements prendront les mesures pour faire cette activité suivant le calendrier de réalisation

3.5 Équité, accessibilité et diversité
 3.5.2 Égalité hommes-femmes
 3.5.2.1 Politique d'égalité hommes-femmes

Élaborer une politique municipale d'égalité des hommes et des femmes

**Horizon
2005**

Résultats

2003	2004	2005
<p>Organisation de séances d'information et de consultations publiques sur la création du conseil des Montréalaises;</p> <p>Dépôt du rapport de consultation;</p> <p>Inventaire des pratiques en matière d'égalité femmes/hommes dans les arrondissements;</p> <p>Étude sur les pratiques des villes à l'échelle internationale;</p> <p>Diffusion du Guide d'aménagement sécuritaire et formations aux arrondissements;</p> <p>Dépôt et diffusion du rapport « <i>Vers une politique d'aménagement sécuritaire</i> »;</p> <p>Organisation et Tenue du Forum <i>Montréalaises en action pour l'égalité des femmes et des hommes</i>, le 12 décembre;</p> <p>Réalisation et Publication du Bilan des activités du programme Femmes et ville 1988-2004.</p>	<p>Décision du conseil municipal (CM04 0305) - Création du Conseil des Montréalaises en avril;</p> <p>Publication et diffusion du rapport du Forum : « <i>Montréalaises en action pour l'égalité des femmes et des hommes</i> » tenu le 12 décembre 2003.</p> <p>Organisation de formation sur l'approche différenciée selon le sexe;</p> <p>Organisation d'un colloque sur l'égalité femmes/hommes;</p> <p>Élaboration d'un projet de politique d'aménagement sécuritaire.</p> <p>Suivi des autres engagements pris lors du Sommet : Politique d'égalité entre les femmes et les hommes.</p>	<p>Réalisation du plan d'action du conseil des Montréalaises et du Bureau femmes et ville;</p> <p>Poursuite de la formation dans les services et les arrondissements;</p> <p>Consultation publique sur le projet de politique d'égalité femmes/hommes et sur le projet de politique d'aménagement sécuritaire.</p>

Coûts

2003	2004	2005
<p>140 000 \$ Ville 30 000 \$ Partenaires</p>	<p>148 500 \$ Ville</p>	<p>475 000 \$ Montant récurrent à prévoir</p>

Partenaires

Interne(s) : La plupart des services corporatifs, l'ensemble des arrondissements, le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Externe(s) : Tables des centres de femmes de Montréal, comité Femmes du CRDÎM, tables des groupes de femmes de Montréal, Comité d'action femmes et sécurité urbaine, Conseil du statut de la femme, collègue communautaire CRDÎM

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Participent à l'inventaire et à la définition des besoins; assurent l'application et la gestion de la politique

Projet à volets multiples ayant comme objectif la promotion et la mise en œuvre de l'accessibilité universelle, i.e. l'accès au cadre architectural, à l'information, aux programmes et services et à la formation-sensibilisation

Horizon**2007****Résultats**

<p>2003 ACCÈS AU CADRE ARCHITECTURAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grille pour évaluer l'accessibilité des bâtiments municipaux/ expérimentée dans arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve; - inclusion de données sur l'accessibilité dans le registre des bâtiments sports et loisirs (chantier loisirs); - formation de responsables du PRU de 8 arrondissements. <p>FORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> -conception d'une formation aux élus de tous les arrondissements. <p>ACCÈS À L'INFORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plan de travail en communications en regard des personnes sourdes et aveugles/ refonte du site Internet incluant les besoins de ces personnes; - bilan des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle en termes de communications municipales. <p>ACCÈS AUX PROGRAMMES ET SERVICES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - formation à l'accueil des enfants handicapés dans les camps d'été de 18 arrondissements; - mise en place d'une Table municipale de concertation en loisirs (tous les arrondissements-associations de loisirs pour personnes handicapées); 	<p>2004 ACCÈS AU CADRE ARCHITECTURAL :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- identifier les problématiques d'accessibilité des bâtiments municipaux dans un ou deux arrondissement(s); 2- évaluer la performance d'accessibilité des bureaux d'arrondissement (les 27); 3- sensibiliser les gestionnaires des immeubles- arrondissements et service corporatif; 4-collaborer aux suivis de l'enveloppe de 1 M\$ dédiée aux travaux d'accessibilité; 5- collaborer au registre de loisirs-volet parcs; 6- évaluer l'accessibilité du centre Claude-Robillard. <p>FORMATION :</p> <ol style="list-style-type: none"> 7- former les élus et les directeurs d'arrondissement; <p>ACCÈS À L'INFORMATION :</p> <ol style="list-style-type: none"> 8- analyser les meilleures pratiques en communications à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle; 9- sensibiliser les préposés 1^{re} ligne de tous les arrondissements à l'accueil des personnes aveugles et des personnes sourdes. <p>ACCÈS AUX PROGRAMMES ET SERVICES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 10- former les accompagnateurs et animateurs des camps de jour de tous les arrondissements; 11- soutenir les arrondissements dans la production de répertoires d'activités inclusifs. <p>NOUVEAUX PROJETS EN 2004 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 12- expérimenter un projet de « réseautage » entre les arrondissements et les organismes; 	<p>2007 <u>Projets devant être poursuivis :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> a- développer le « réseautage » entre les arrondissements et les organismes; b- identifier les problématiques d'accessibilité des bâtiments municipaux dans un certain nombre d'arrondissements; c- mettre en place des moyens de communication incluant les personnes ayant une déficience intellectuelle; d- soutenir les arrondissements dans la production de répertoires d'activités inclusifs; <p><u>Projets à être développés en 2005, 2006, etc.</u></p> <ol style="list-style-type: none"> e- assurer la pérennité des interventions municipales après-Sommet, tant dans les arrondissements que dans les services corporatifs.
--	---	---

<p>- collaboration à l'avis du Conseil Jeunesse de Montréal sur le renouvellement de la Fonction publique municipale.</p>	<p>13- documenter les arrondissements. 14- développer un plan de communication conjoint Ville-milieu associatif concernant les suivis du Sommet.</p>	
---	--	--

Coûts

2003	2004	D'ici 2007
<p>235 000 \$ Ville</p>	<p>279 000 \$ Ville 1 M\$ PTI Ville</p>	<p>2,1 M\$ Ville* 6 M\$ PTI Ville*</p> <p>*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale</p>

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements, le Service des services administratifs, le Service de la qualité et du développement du milieu de vie, le Service des affaires corporatives

Externe(s): Ex Aequo, Société Logique, AlterGo, CRADI, ROPMM, RAAMM, Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal

Leadership

Ville de Montréal : Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie.

Arrondissement(s)

Seront sollicités pour collaborer aux divers projets – conception, mise en place, évaluation; tous les arrondissements recevront des offres de formation (accueil 1^{re} ligne, directions d'arrondissement, camps de jour)

AXE IV

**MONTRÉAL,
MÉTROPOLE DÉMOCRATIQUE,
ÉQUITABLE ET TRANSPARENTE**

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de consultation et de participation (Démocratie)

4.1.1 Charte montréalaise des droits et responsabilités

Proposer un projet de Charte montréalaise des droits et responsabilités des citoyens et citoyennes

**Horizon
2004**

Résultats

2003 La proposition de charte a été rendue publique par le Maire, le 10 décembre, jour du 55 ^e anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.	2004 Audience publique sous la responsabilité de l'Office de consultation publique de Montréal / février -- mai; rapport au comité exécutif à la mi-juin; proposition à soumettre au conseil municipal, août-septembre.
--	---

Coûts

2003 28 000 \$ Ville	2004 20 000 \$ Ville
------------------------------------	------------------------------------

Partenaires

Direction du contentieux, Service des affaires corporatives
Bureau de l'Ombudsman
Secrétariat du Sommet

Leadership

Chantier sur la démocratie

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de
consultation et de participation (Démocratie)

4.1.2 Politique de consultation et de participation publiques

Élaborer une Politique de consultation et de participation publiques

Horizon
2004

Résultats

<p>2003 Recherches préparatoires : revue de presse, pratiques de consultation et de participation publiques, etc.</p> <p>Élaboration d'une première proposition de politique par un groupe de travail mis en place par le chantier – décembre.</p>	<p>2004 Dépôt d'une proposition de Politique de consultation et de participation publiques.</p> <p>Décision par le comité exécutif sur le processus menant à son adoption éventuelle.</p>
---	--

Coûts

<p>2003 28 000 \$ Ville</p>	<p>2004 Aucuns frais</p>
---	--

Partenaires

Office de consultation publique de Montréal
Secrétariat du Sommet

Leadership

Chantier sur la démocratie

Arrondissement(s)

Les directeurs d'arrondissements : entrevues et inventaires des pratiques dans les arrondissements / été 2003

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de consultation et de participation (Démocratie)
4.1.3 Guides pratiques : participation à la consultation

Produire des guides pratiques s'adressant à divers types d'intervenants ayant un intérêt à participer à une consultation

Horizon
2004

Résultats

2003	2004
Deux projets de guides ont été élaborés : <ul style="list-style-type: none">- guide destiné aux citoyens- guide destiné aux promoteurs	Validation, production et diffusion des deux guides. Élaboration d'un guide destiné aux fonctionnaires, validation, production et diffusion.

Coûts

2003	2004
35 000 \$ Ville	17 000 \$ Ville

Partenaires

Office de consultation publique de Montréal
Direction des communications et des relations avec les citoyens, Service des affaires corporatives
Secrétariat du Sommet

Leadership

Chantier sur la démocratie

Arrondissement(s)

Entrevues avec les arrondissements sur leurs pratiques en vue de l'élaboration d'une proposition de Politique de consultation et de participation publiques

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de consultation et de participation (Démocratie)
4.1.4 Mécanisme de suivi externe pour l'amélioration des pratiques de consultation

Soumettre une proposition quant à la mise en place d'un comité de suivi externe dont le mandat serait d'émettre des suggestions visant à améliorer les pratiques de consultation et de participation publiques

Horizon
2004

Résultats

2003	2004 Proposer une formule de comité de suivi
-------------	--

Coûts

2003	2004
-------------	-------------

Partenaires

Office de consultation publique de Montréal
Secrétariat du Sommet

Leadership

Chantier sur la démocratie

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de consultation et de participation (Démocratie)
4.1.5 Réflexion sur le cadre électoral

**** Ce projet a été retiré du programme de travail du chantier ****

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de consultation et de participation (Démocratie)
4.1.6 Programme de sensibilisation à la consultation et au fonctionnement de la Ville pour les citoyens

Permettre aux citoyens de s'approprier par divers canaux l'information sur les contenus des projets et activités de la Ville ainsi que sur ses modes de prise de décision, de financement et de fonctionnement en général

**Horizon
2005**

Résultats

2003	2004
Définition générale du projet qui comporte deux volets : - constitution de 5 contenus thématiques sur les principaux processus de la Ville; - actions incitatives à participer au processus électoral.	Ajout d'un troisième volet : - soutien au projet pilote de Démocratie participative de l'arrondissement Plateau Mont-Royal Réalisation des trois volets du projet.

Coûts

2003	2004
10 000 \$ Ville	115 200 \$ 90 200 \$ Ville 25 000 \$ Partenaire : SoddecM

Partenaires

Direction des communications et des relations avec les citoyens, Service des affaires corporatives
 Secteurs communautaire et universitaire
 Secrétariat du Sommet
 Arrondissement du Plateau Mont-Royal
 Chantier 3.5, notamment le réseau des groupes de femmes

Leadership

Chantier sur la démocratie

Arrondissement(s)

Arrondissements intéressés à réaliser un projet pilote en la matière

4.1 Représentation des citoyens et mécanismes de consultation et de participation (Démocratie)
4.1.7 Formation en matière de consultation pour les cadres et professionnels

Permettre aux cadres et aux professionnels de la Ville d'acquérir, de développer ou d'intégrer des habiletés en matière de consultation et de participation publiques

Horizon
2004

Résultats

<p>2003 Élaboration d'une session de formation se déroulant sur deux jours.</p> <p>Réalisation d'une session pilote.</p>	<p>2004 La session de formation sera donnée à six reprises : environ 70 participants parmi les professionnels et les cadres de la Ville de Montréal.</p> <p>Organisation d'une activité de type conférence à l'intention des élus portant sur les enjeux de la consultation et de la participation publiques.</p>
--	---

Coûts

<p>2003</p> <p>10 000 \$ Ville</p>	<p>2004</p> <p>13 000 \$ Ville</p>
---	---

Partenaires

Office de consultation publique de Montréal
Direction du développement du capital humain, Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle
Secrétariat du Sommet

Leadership

Chantier sur la démocratie

Arrondissement(s)

La session s'adresse aux cadres et professionnels de toutes les unités intéressées

4.2 Soutien à la vie communautaire

4.2.1 Politique de développement social local

4.2.1.1 Soutien aux tables de concertation, aux projets locaux, outils

Plusieurs sommets d'arrondissements ont fait consensus sur la nécessité de mettre en place de nouvelles tables de concertation

Horizon

2007

Résultats

2003	2004	2007
<p>Les tables de concertation qui émergent du milieu sont un outil efficace pour promouvoir la participation des citoyens au développement social et urbain. Cette année, 10 nouvelles tables ont été créées dans des zones défavorisées. Trente tables locales sont déjà actives. Trente projets de concertation en arrondissement ont été réalisés.</p>	<p>Une année de renforcement et d'expansion. Signalons les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des services aux citoyens dans les 30 territoires couverts par les tables; soutien à des projets pilotes visant l'élaboration de plans de revitalisation intégrée et au développement des compétences des intervenants municipaux et communautaires. • Mise en ligne d'un site Internet interactif, utilisé pour faciliter le réseautage, l'interaction, le rayonnement et la participation des citoyens, des employés municipaux et des intervenants des tables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de financement des tables de concertation à raison de 1,50 \$ par citoyen. • Objectif d'avoir un nombre de tables de concertation équivalant aux besoins locaux.

Coûts

2003	2004	2007
<p>501 000 \$ Ville 705 000 \$ Partenaires</p>	<p>270 000 \$ Ville 150 000 \$ PTI Ville (à confirmer) 725 000 \$ Partenaires</p>	<p>Moyenne annuelle 550 000 \$ Ville* 150 000 \$ PTI Ville* 725 000 \$ Partenaires</p> <p><small>*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale</small></p>

Partenaires

Interne(s) : les arrondissements et le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Externe(s) : la Régie régionale (direction de la santé publique), Centraide

Leadership

Ville de Montréal : les arrondissements et le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Arrondissement(s)

Financement des tables, gestion et coordination des tables de concertation locales

AXE V

**MONTREAL,
UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE
AU SERVICE DES CITOYENS**

5.1 Gestion responsable, basée sur un nouveau partenariat avec les employés

5.1.1 Formation à la résolution concertée et à la négociation basée sur les intérêts

Mettre en place un mécanisme de résolution concertée entre les intervenants civils et publics pour la résolution rapide et efficace des problèmes

**Horizon
2005**

Résultats

2003	2004	2005
Formation de tous les intervenants concernés par la résolution des griefs à la résolution concertée de problèmes.	Poursuite de la formation des intervenants concernés par la résolution de griefs et ajout progressif des gestionnaires et des représentants syndicaux.	Poursuite de la formation des intervenants concernés par la résolution de griefs et ajout progressif des gestionnaires et des représentants syndicaux.

Coûts

2003	2004	2005
32 000 \$ Ville	40 000 \$ Ville	50 000 \$ Ville*
		<small>*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale</small>

Partenaires

Interne(s) : L'ensemble des arrondissements et des services corporatifs

Externe(s) : Les syndicats et associations

Leadership

Ville de Montréal : le Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle

Arrondissement(s)

Contribuent à l'analyse des besoins et à la mise en place de cette pratique convenue

5.1 Gestion responsable, basée sur un nouveau partenariat avec les employés

5.1.2 Formation à la gestion des superviseurs de 1^{re} ligne et de leurs supérieurs

Élaborer et mettre en place un programme corporatif de formation à la gestion pour les premiers niveaux d'encadrements (les plus proches de l'action)

Horizon
2006

Résultats

2003	2004	2006
<p>Identification des besoins de formation en gestion des arrondissements et des services corporatifs</p> <p>Réalisation de deux projets-pilote de formation en décembre pour fin de validation et d'adaptation des contenus</p>	<p>Formation de 120 gestionnaires – septembre à décembre</p> <p>Approbation du budget seulement en avril. Par conséquent, la conception et l'adaptation des cours seront terminées fin juin.</p> <p>Les cours seront offerts de septembre à décembre.</p>	<p>Maintien continu de la formation d'environ 350 gestionnaires par année.</p>

Coûts

2003	2004	2006
297 450 \$ Ville	180 000 \$ Ville	1,3 M\$ Ville*
		*Montant prévisionnel sujet à l'approbation de l'administration municipale

Partenaires

Interne(s) : L'ensemble des arrondissements et des services corporatifs

Externe(s) : Les syndicats et associations

Leadership

Ville de Montréal : Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle

Arrondissement(s)

Assure la participation et les suivis au maintien des connaissances

**5.1 Gestion responsable, basée sur un nouveau
partenariat avec les employés**
5.1.3 Comité conjoint de développement des compétences

Offrir aux employés de la Ville une formation correspondant à leurs tâches et au développement que connaissent les techniques et les pratiques professionnelles de leur champ d'action à la Ville

Horizon

Cycle continu sur plusieurs années

Résultats

2003	2004	20XX
<p>Été : Identification de priorités de formations techniques et professionnelles.</p> <p>Automne : Amorce de planification de programmes ciblés de formations techniques et professionnelles.</p>	<p>Hiver : Formation ciblée par domaine d'activités (8) pour le personnel cadre et syndiqué et collaboration des accréditations syndicales.</p> <p>La mise en place de l'offre de formation priorisée doit être révisée à la lumière de la nouvelle situation budgétaire et de la date où les fonds ont été rendus disponibles (mars 2004). Les étapes prévues à l'hiver, au printemps et à l'été seraient à réévaluer.</p> <p>Printemps : Évaluation avec les partenaires des résultats produits. Reportée à l'automne.</p> <p>Été : Identification de priorités de formations techniques et professionnelles - Reportée en partie à l'automne.</p> <p>Automne : Amorce de planification de programmes ciblés de formations techniques et professionnelles.</p> <p><i>(la formation et le nombre d'employés formés seront déterminés par les budgets alloués).</i></p>	<p>Formation ciblée par domaine d'activités (8) pour le personnel cadre et syndiqué et collaboration des accréditations syndicales. (la formation et le nombre d'employés formés seront déterminés par les budgets alloués).</p>

Coûts

2003	2004	20XX
56 650 \$ Ville	271 000 \$ Ville	1,5 M\$/an en moyenne

Partenaires

Interne(s) : Les arrondissements et les services corporatifs concernés par des activités directes à la population

Externe(s) : Tous les syndicats et associations

Leadership

Ville de Montréal : Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle

Arrondissement(s)

Assurent la participation et le maintien des compétences acquises

**5.1 Gestion responsable, basée sur un nouveau
partenariat avec les employés
5.1.4 Concilier vie au travail et hors travail**

Proposer des mesures de conciliation entre la vie au travail et la vie hors travail, qui soient adaptées aux diverses situations vécues par les employés municipaux

**Horizon
2006**

Résultats

2003	2004	2006
Élaboration d'une politique et d'un programme d'actions.	Mise en place d'un centre de référence des ressources aidant à la conciliation vie au travail et vie hors travail.	Mise à jour du centre de référence et disponibilité de ressources pour aider à solutionner le questionnement des gestionnaires et des employés.

Coûts

2003	2004	2006
25 000 \$ Ville	10 000 \$ Ville	115 000 \$ Ville Moyenne annuelle

Partenaires

Interne(s) : Des représentants des arrondissements, Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et les ressources humaines

Externe(s) : Le Centre de la petite enfance au cœur de l'île - service de garde des employés municipaux de Montréal, ministère de l'emploi, de la solidarité sociale et de la famille. Il est prévu d'associer les syndicats et associations.

Leadership

Ville de Montréal : Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle

Arrondissement(s)

À déterminer

5.2 Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole
5.2.1 Mesures d'amélioration de la performance

Création de nouveaux outils aptes à améliorer la performance des unités d'affaires de la Ville

Horizon
2007

Résultats

2003	2004	2005
<p>Intégration au budget 2003 de plans d'affaires et d'indicateurs de performance pour chacune des unités et indicateurs communs. Plans d'affaires et indicateurs de performance améliorés dans le budget 2004;</p> <p>Amorce d'une revue de programmes municipaux : bibliothèques, déneigement, collecte sélective, déchets;</p> <p>Consolidation d'informations permettant d'intégrer dans un plan d'affaires, les projets du Sommet, du contrat de ville et les priorités stratégiques de l'Administration;</p> <p>Politique de responsabilisation des unités d'affaires à l'égard des employés en disponibilité (participation avec Ressources humaines);</p> <p>Intégration des indicateurs de gestion au Plan budgétaire.</p> <p>Participation aux directives encadrant la politique d'embauche.</p> <p>Économies budgétaires de 36 M\$, comme prévu au contrat de Ville.</p>	<p>Amélioration, à la lumière du nouveau modèle organisationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des plans d'affaires, • des indicateurs de performance; <p>Poursuite de la revue de programme pour l'activité bibliothèque;</p> <p>Premier exercice de reddition de comptes effectué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en arrondissement, par le conseil d'arrondissement; • pour les services corporatifs, par le comité exécutif; <p>Économies budgétaires de 46 M\$, soit de 11 M\$ supérieures à celles prévues au contrat de Ville.</p>	<p>Poursuite de la revue de programmes;</p> <p>Amélioration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des plans d'affaires, • des indicateurs de performance locaux et selon le MAMSL; <p>Premier exercice de reddition de comptes à l'échelle de la Ville;</p> <p>Économies budgétaires de 35 M\$, comme prévu au contrat de Ville.</p>

Coûts

2002	2003	2004 – 2007
Économies de 45 M\$ (Engagement du contrat de ville).	Économies de 36 M\$ (Engagement du contrat de ville).	Économies moyennes de 35 M\$ par an. À terme, en 2007, l'économie récurrente générée sera de 175 M\$ par an par rapport à l'année de référence 2002.

Partenaires

Les unités d'affaires de la Ville : arrondissements et services corporatifs; de plus, la STM, les sociétés paramunicipales et la CMM ont participé aux travaux.

Leadership

Ville de Montréal : Service des finances

Arrondissement(s)

Tous, en tant qu'unités d'affaires

L'ensemble comprend des mesures visant l'amélioration de la santé financière de la Ville, notamment en matière d'endettement et de gestion des risques financiers

Horizon
2006

Résultats

<p>2003 Amélioration du niveau d'endettement par la poursuite de l'opération de cristallisation et de refinancement de la dette actuarielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un plan global de refinancement de la dette actuarielle initiale des régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal; • la réalisation d'un premier financement de 500 M\$; • des ententes avec quatre des six groupes visés. Suite à ces ententes, deux autres financements, respectivement de 302 M\$ et de 65 M\$ ont été réalisées, conformément à la structure de financement prévue; • injection ponctuelle d'une somme importante pour réduire le déficit actuariel initial des régimes de retraite de l'ancienne Ville de Montréal. Pour ce faire, il était prévu initialement de vendre l'île Notre-Dame au gouvernement du Québec, pour une somme de 240 M\$. En lieu et place de cette vente, la Ville empruntera 240 M\$ que le gouvernement remboursera sur un période de 20 ans. Cette entente a été entérinée par le conseil du trésor et le conseil des ministres. <p>Élaboration de la politique de constitution et d'utilisation des réserves financières, élaboration de la politique de gestion de la dette et autres mesures à caractère financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cadre de gestion budgétaire; • stabilité des frais financiers (budget 2003); • financement par les promoteurs immobiliers des infrastructures sur leur site; • cadre de capitalisation et d'amortissement des dépenses en immobilisation; • cadre d'utilisation et d'attribution des surplus annuels libres de 2002; • 1^{re} phase de la mise aux normes GFOA des documents budgétaires; 	<p>2004 Cadre d'utilisation des surplus de 2003. Mise en œuvre et révision des politiques financières et budgétaires.</p> <hr/> <p>2005 Atteinte des normes GFOA (Government Financial Officers Association) avant le congrès de cette association à Montréal en 2006.</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • politiques de diversification des revenus et de création de réserves de fonds. Politique d'équilibre budgétaire, de revenus, d'infrastructures et d'équipements; • politique de gestion de la dette. 	
---	--

Coûts

Aucun : Économies

La cristallisation de la dette actuarielle produira des économies de 1,1 G\$ sur la période finissant en 2045.

Partenaires

Les unités d'affaires de la Ville
 Représentants des employés municipaux
 Partenaires du milieu financier
 Gouvernement du Québec

Leadership

Ville de Montréal : Service des finances

Arrondissement(s)

En tant qu'unités d'affaires

Aux fins de la cristallisation de la dette, les neuf (9) arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal

5.2 Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole
5.2.3 Suivi du rapport Bernard (transport en commun)

Obtenir une contribution financière des couronnes de la région de Montréal pour un service qui est de nature régional

Horizon
2007

Résultats

2003	2004	2005-2007
<p>Prise de position de la Ville sur le rapport Bernard.</p> <p>Consensus de plusieurs villes et de la CMM sur le rapport.</p> <p>Toutefois, le nouveau gouvernement étudie le rapport et les discussions devront reprendre; pour l'instant : point mort.</p> <p>Le projet initial aurait amené la CMM, l'AMT et la STM à établir leurs budgets respectifs en fonction des recommandations du rapport Bernard.</p>	<p>Reprise des discussions tant avec le politique qu'avec les fonctionnaires en vue d'obtenir une entente avec les partenaires (villes de banlieue, CMM, AMT, STM, gouvernement du Québec) quant à la mise en œuvre et au financement des éléments pertinents.</p>	<p>Meilleur partage des coûts du transport en commun au sein de la CMM;</p> <p>Réduction de la pression sur le budget de la Ville.</p>

Coûts

Aucun - des économies sont recherchées

Partenaires

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'Agence métropolitaine de transport (AMT), la Société de transport de Montréal (STM), Transport 2000

Leadership

Ville de Montréal : Service des finances

Arrondissement(s)

Sans objet

5.2 Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole
5.2.4 Obtenir de Québec des compensations équitables et de nouvelles sources de revenu

Le projet de départ s'intitulait « Analyse des pistes les plus prometteuses pour un partage équitable avec Québec » et est devenu : « Obtenir de Québec des compensations équitables et de nouvelles sources de revenu »

Horizon
2007

Résultats

2003	2004	2005-2007
<p>Situation au point mort concernant un revenu supplémentaire de 20 M\$ provenant de la compensation pour le transport scolaire et pour les en-lieux de taxes du Palais des congrès. Sommes non versées;</p> <p>Hausse des quanta des compensations tenant lieu de taxes versées par le gouvernement du Québec pour les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation, comme prévu au pacte fiscal, mais sans toutefois les figer dans la loi;</p> <p>Pouvoir de taxation des panneaux-réclames;</p> <p>Abandon du dossier des cours de triage;</p> <p>En l'absence de mise en œuvre du contrat de ville à l'égard de nouvelles sources de revenus, des paiements de transfert de montants équivalents ont été réclamés au gouvernement.</p>	<p>Poursuite de la réflexion et des discussions pour l'obtention de nouvelles sources de revenus permanentes (notamment : terrains vacants, terrains de stationnement, stationnement, essence, etc.).</p>	<p>Atteinte des objectifs en la matière.</p>

Coûts

Aucun

Partenaires

Les villes-centres, l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir (MAMSL), le ministère des Finances du Québec

Leadership

Ville de Montréal : Service des finances

Arrondissement(s)

Sans objet

5.2 Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole
5.2.5 Réduction des charges fiscales des contribuables du secteur non résidentiel et poursuite de l'harmonisation de la fiscalité

Harmoniser progressivement les taxes imposées au secteur non-résidentiel et en réduire le niveau de taxation dans le but d'avantager Montréal sur le plan de la compétitivité

Horizon
2007

Résultats

2003	2004	2005-2007
<p>Abolition de la taxe d'affaires en 2003 : première mesure d'harmonisation;</p> <p>Second pas : introduction, dans le budget de 2004, d'une nouvelle taxe et d'un nouveau tarif, dédiés au fonds de l'eau;</p> <p>Toutefois, contrairement à l'intention initiale, les charges fiscales des contribuables du secteur non résidentiel ont dû être haussées dans le budget 2004. Cette hausse s'explique notamment par la nouvelle taxe et le nouveau tarif levés aux fins de la gestion de l'eau et par le fait que le gouvernement du Québec n'a pas versé les sommes qu'il s'était engagé à verser dans le contrat de ville.</p> <p>Scénarios fiscaux 2004 prenant en compte le nouveau rôle d'évaluation.</p>	<p>Poursuite de l'harmonisation de la fiscalité par l'étude de différentes options pour le budget de 2005.</p> <p>Étude sur la compétitivité fiscale.</p>	<p>L'harmonisation entre les arrondissements est prévue se dérouler sur 10 ans. À compter de 2004, il reste 7 ans. Des modifications récentes à la charte de la Ville (P.L.9) permettraient de prolonger cette période de 10 autres années.</p> <p>Le cas échéant, analyse de scénarios visant à répondre aux conclusions de l'étude sur la compétitivité.</p>

Coûts

<p>2004</p> <p>25 000 \$ Ville</p>

Partenaires

Les arrondissements

Leadership

Ville de Montréal : Service des finances

Arrondissement(s)

Tous

5.2 Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole
5.2.6 Obtenir de nouveaux ratios pour les programmes à frais partagés (Québec-Montréal-Canada)

Accroître substantiellement la participation financière des gouvernements lors du renouvellement des programmes actuels et de l'élaboration de nouveau

Horizon
2006

Résultats

2003	2004	2005
Identification de toutes les ententes actuelles; Peu de négociation avec le gouvernement; aucune entente signée; Projet devenu une priorité pour la FCM: revendiquer de nouveaux programmes et des contributions monétaires du gouvernement canadien.	Conception et élaboration de nouveaux programmes; Sélection des programmes ou d'ententes qui rencontrent les objectifs de développement de Montréal; Approbation des projets à négocier; Négociation avec les gouvernements pour obtenir des quanta de participation financière plus élevés; Signatures d'ententes.	Signatures d'ententes; Réalisation de travaux.

Coûts

Atteindre un nouveau partage, par exemple : 20/40/40 (20 :Ville / 40 :Québec / 40 :Canada, en moyenne).

Partenaires

Les gouvernements du Canada et du Québec. La société civile montréalaise, les villes-centres du Québec, les grandes villes canadiennes (Conférence 5), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Leadership

Ville de Montréal : Service de la gestion stratégique, du capital humain et de la diversité ethnoculturelle, Directions des relations gouvernementales, en collaboration avec le Service des finances

Arrondissement(s)

Sans objet

Note

Cette démarche implique d'une part la conception et l'élaboration de nouveaux programmes à frais partagés et d'autre part que Montréal choisisse de participer aux programmes et ententes qui correspondent à ses objectifs de développement.

5.2 Cadre financier adapté aux besoins d'une métropole
5.2.7 Audit des équipements informatiques et « Ville branchée »

Utiliser les outils maintenant disponibles pour transformer les échanges de tous ordres entre la Ville et les citoyens

Horizon

2003 : Plan directeur et nouveau portail Internet.

2006 : Première édition de Montréal, ville branchée.

Résultats

<p>2003 Réalisé : Mai : Bilan des infrastructures et pratiques existantes; déposé.</p> <p>Début septembre : Plan directeur global X-net pour l'établissement de la ville branchée (E-City), visant particulièrement l'échange d'information, les transactions et la vie démocratique via Internet, les extranets et l'intranet. Inclut un plan d'investissement de 3 ans.</p> <p>Réalisé : Nouvelles applications transactionnelles.</p> <p>Courant : Le nouveau portail est en train de se faire; des investissements de consolidation sont en cours.</p>	<p>2004 Mars : nouveau portail Internet</p> <p>Inscription au P.T.I. 2004-2006 des projets d'investissements requis pour produire en 3 ans une première édition de la ville branchée.</p>
---	---

Coûts

<p>2003 PTI - 1,2 M\$, budget d'implantation</p>	<p>2004 PTI - 3,178 M\$</p>
--	---

Partenaires

Direction des technologies de l'information du Service des ressources matérielles et informatiques

Leadership

Direction des communications et des relations avec les citoyens

Arrondissement(s)

Travail conjoint et déploiement d'outils pour refléter la commune appartenance

Note

On associe également à ce projet le développement du réseau de fibre optique, sans toutefois que l'avènement progressif de la « Ville branchée » soit retardé par le rythme d'implantation de la fibre optique.